

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2081 - JEUDI 7 AOÛT 2014

Sommet États-Unis/Afrique

L'Amérique va injecter 33 milliards de dollars en Afrique



Barack Obama et les présidents africains

Le premier sommet entre les États-Unis d'Amérique et l'Afrique s'est achevé hier à Washington sur de solides engagements pris par les deux parties à consolider leurs relations, notamment sur les plans commercial et économique.

Au total, les Américains ont annoncé près de 33 milliards d'investissements dans des domaines tels que l'énergie, l'aviation, la banque, la construction. Pour aider à booster le commerce avec l'Afrique, le président américain s'est engagé à obtenir du congrès le renouvellement et l'élargissement de l'accord AGOA qui arrive à terme l'année prochaine. « Une Afrique prospère et autonome est dans l'intérêt des États-Unis », a déclaré Barack Obama qui a offert mardi à la Maison Blanche, une réception à la cinquantaine de chefs d'État africains au nombre desquels le Congolais Denis Sassou N'Guesso. [Page](#)

LUTTE CONTRE ÉBOLA

L'OMS se mobilise davantage

En attendant les résultats d'un vaccin à l'étude contre la fièvre hémorragique à virus Ebola, les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) envisagent des mesures d'urgence face à cette pandémie qui est hors de contrôle dans certains pays d'Afrique de l'Ouest.

En cas de persistance du virus, l'Oms envisage de prendre des mesures visant les voyageurs en provenance ou à destination des États concernés. [Page X](#)

POINTE-NOIRE

Un ultime hommage des sportifs à Kaya « Vautour »

L'ancien entraîneur adjoint des Diables rouges football, Gilbert Kaya dit « Vautour », décédé le 28 juillet à l'âge de 75 ans, a été inhumé le 5 août au cimetière municipal de Vindoulou à Pointe-Noire.

Un grand hommage lui a été rendu au Complexe sportif de la capitale économique où un match d'exhibition a opposé l'Amicale des entraîneurs de Pointe-Noire à la sélection de footballeurs du département du Kouilou.

Après avoir dirigé les staffs techniques de plusieurs clubs de première division, Kaya « Vautour » avait mis son expérience au profit de l'équipe nationale, aux côtés de Noël Minga et François Mpelé, respectivement entraîneur principal et directeur technique. Grâce à ce trio de techniciens locaux, les Diables rouges avaient remporté la Coupe de l'UDÉAC en 1990 et participé de manière remarquable à la Coupe d'Afrique des nations de 1992. [Page 16](#)



ÉDITORIAL

Loup

Page 2

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Paulin Makaya conteste l'idée d'un référendum

Revenu au pays après plus d'une dizaine d'années d'exil en France, l'ancien collaborateur de Bernard Kolélas, Paulin Makaya qui se dit membre de l'opposition de la diaspora congolaise, Europe et États-Unis, a rejeté l'idée du changement de la Constitution du 20 janvier 2002 actuellement au cœur du débat au Congo.

Au cours d'une conférence de presse, Paulin Makita a estimé que la convocation d'un référendum souhaité par le pouvoir est une forme d'abus de l'ignorance de certains citoyens.

« Le référendum est un moyen que les constitutionnalistes ont donné au président de la République à travers lequel il peut proposer une révision d'un article ou un amendement en tenant compte de l'évolution de la société. Il ne doit pas servir de prétexte pour modifier la constitution », a-t-il précisé. [Page 2](#)

ÉDITORIAL

Loup

Ce qui se passe depuis des mois au Proche-Orient avec la crise qui déchire la Syrie, la guerre sanglante qui oppose Israéliens et Palestiniens, la percée dramatique de l'extrémisme islamique en Irak, le retour progressif de la guerre civile en Afghanistan confirme, s'il en était besoin, que l'homme est plus que jamais un loup pour l'homme. Doté de moyens de plus en plus sophistiqués, il s'emploie à détruire son prochain avec une violence, une hargne, une inhumanité qui en disent long sur son penchant naturel pour l'autodestruction.

Le retour en arrière que révèlent les événements tragiques auxquels nous assistons est d'autant plus inquiétant qu'il s'accompagne d'une démission totale des puissances qui pourraient l'interrompre. Ni les États-Unis, ni l'Europe, ni la Russie, ni la Chine ne se préoccupent réellement de mettre un terme à ce déchaînement de violence. Quant aux institutions de la gouvernance mondiale dont la mission première est pourtant de préserver la paix sur toute l'étendue du globe, elles brillent par leur inexistence, leur incapacité à agir.

La situation présente étant ce qu'elle est, quelles leçons devons-nous en tirer, nous qui avons la chance de vivre dans un pays libre, en paix avec lui-même, délivré, au moins en apparence, des mauvais démons qui l'avaient fait sombrer dans le chaos à la fin du siècle précédent ?

D'abord que le monde dans lequel nous vivons est tout aussi dangereux que ceux qui l'ont précédé et que, par conséquent, nous ne devons compter que sur nous-mêmes pour protéger notre nation de la folie humaine. Ensuite, que rien n'est plus dangereux pour un peuple, aujourd'hui comme hier, que de se croire à l'abri de la violence et donc de se fier aux apparences ou de céder aux mirages dont le monde moderne est de plus en plus friand. Enfin, que pour garantir la paix de façon durable il faut asseoir notre société sur des fondements solides : des institutions stables, un développement durable, une répartition équitable des fruits de la croissance, une hausse continue des niveaux de vie.

Disons haut et fort que les débats à venir, chez nous, devront se concentrer sur ces questions si nous voulons continuer à vivre en paix avec nous-mêmes.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Paulin Makaya s'oppose au changement

Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 06 août à Brazzaville, l'ancien directeur de cabinet de Bernard Kolelas, Paulin Makaya, qui rentré au pays le 30 juillet dernier, a rejeté l'idée de changement de l'actuelle constitution.

sans problème. « Qu'est ce qui fait qu'on cherche à la changer ? C'est cette constitution qui nous donne la paix et le développement économique. Pourquoi vouloir la changer ? » a-t-il déclaré.

Au sujet du référendum...

Paulin Makaya s'est dit surpris. Selon lui, que vaut l'article 186 s'il n'y a pas l'article 185 qui parle de

de prétexte pour modifier la constitution », a-t-il ajouté.

Évoquant les raisons de son départ au M.C.D.I, Paulin Makaya a déclaré : « Ce qui me caractérise, c'est le compromis en politique et non la compromission. Moi, j'étais pour un compromis politique qui devait associer toute la classe politique » a-t-il fait savoir, expliquant que c'est lorsque le pré-



Paulin Makaya

S'exprimant devant la presse nationale et internationale, ce dernier a donné les raisons pour lesquelles l'actuelle constitution ne doit ni être révisée ni changée. « Pourquoi va-t-on changer la constitution ? », s'est-il interrogé arguant que cette même constitution a permis au chef de l'État de gouverner le pays

la révision constitutionnelle ? « Le référendum est un moyen que les constitutionnalistes ont donné au président à travers lequel le chef de l'État peut proposer une révision d'un article ou proposer un amendement en tenant compte de l'évolution de la société. Il ne peut donc pas servir

sident fondateur de ce parti avait changé de message qu'il avait décidé de claquer la porte. « Je n'ai pas attendu la mort de mon mentor pour le quitter parce que je pensais que nous étions en portes à faux avec nos gènes, nos racines politiques », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MARCHÉS PUBLICS

Certains maitres d'ouvrages invités à faire preuve de vigilance

La direction générale de contrôle des marchés publics (DGCMP) a effectué, du 26 au 5 août au niveau des ministères, un contrôle d'exécution physico-financière, comme chaque année. Elle a invité certains maitres d'ouvrages à suivre correctement leur marché, pour ne pas assister au gaspillage de l'investissement public.

Le directeur général de cette institution, Jean Didier Elongo, l'a signifié le 06 août à Brazzaville à l'occasion d'un point de presse. Une occasion qui lui a permis d'évoquer quelques observations qui ressortent de son contrôle dans le cadre de l'exécution du budget 2012 et 2013.

Il ressort que sur le point du respect de la procédure, il n'y pas de problème vu le nombre croissant des marchés approuvés par ministère. Cependant, sur le plan du suivi de l'exécution du marché, des comportements irresponsables ont été épinglés. Le manque de vigilance de certains maitres d'ouvrages occasionne des débordements. Les ministères, puisqu'il s'agit d'eux, devraient suivre correctement leur marché.

Sur cette remarque, il a cité le cas du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, pour les acquisitions qui portent sur les manuels scolaires et le matériel didactique. Un autre exemple, celui du ministère des Mines et de la géologie sur la livraison du matériel informatique, où il n'y avait pas d'informations claires et fiables. Le matériel n'avait pas été livré. après 72

heures de garde à vue, l'opérateur a pu honorer ses engagements. Un autre fait souligné, le manque d'étude bien ficelée pour des projets de construction. Une attitude qui pousse à recourir à des demandes d'avenants à répétition ou encore la non exécution des marchés. L'exemple ciblé est le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat au sujet de la construction de sa direction départementale à Ewo dans le département de la Cuvette ouest, où l'entrepreneur a déjà pris 80% de l'argent du marché, 134 millions et il n'y avait même pas une brique.

S'agissant des fournitures, le responsable de la DGCMP a relevé, entre autres, le non respect des spécifications techniques au moment des livraisons. Cette situation a été vécue au ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande pour les bateaux de surveillance pour plus de 200 millions. La vedette livrée valait moins que le prix, et la DGCMP a exigé à l'opérateur de fournir une autre pour le prix indiqué. Un cas semblable au ministère de l'Energie et de l'hydraulique pour la fourniture du matériel d'adduction d'eau potable.

Par ailleurs, la DGCMP est satisfait d'une manière globale de l'exécution des projets. Les indices relevés sur l'ensemble des ministères contrôlés sur les modalités de règlement des marchés publics sont probants. Reste à être vigilant pour éviter la surfacturation et le doublant.

À titre illustratif, le ministère de la Santé et de la population a inscrit 147 marchés au plan annuel de passation des marchés (PAPM) 2013, 22 ont été approuvés et 15 sont exécutés ou en cours. Le taux

d'exécution du PAPM est de 14,95%. Le ministère de l'Équipement et des travaux publics, 55 inscrits, 38 approuvés, 21 exécutés ou en cours soit un pourcentage de 69,09%. Le ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, 265 inscrits, 150 approuvés, 28 exécutés ou en cours soit un taux d'exécution de 56,60%.

En outre, l'action de la DGCMP se trouve renforcée par le pouvoir de dénonciation des opérateurs économiques véreux et leur mise à disposition de la justice. Le gouvernement a adopté la loi n°31-2012 du 11 octobre 2012 déterminant les infractions et les peines applicables en matière de passation et d'exécution des marchés publics. Ainsi fort de ce plus, certains opérateurs économiques se sont retrouvés dans les mains de la justice.

Notons que le contrôle de la DGCMP trouve son essence dans le code des marchés publics, afin de garantir la visibilité de l'investissement public dans la transparence, l'équité de traitement et le libre accès à la commande publique.

Les ressources de la DGCMP sont constituées de la dotation de l'État et les frais de contrôle des marchés. Cependant, cette direction n'a jamais reçu un seul fonds de l'État. Elle contrôle, déploie ses équipes à travers le pays, mène ses activités grâce au prélèvement des frais de contrôle des marchés, qui bénéficie de l'avis de non objection, qui sont alloués à la DGCMP. Ces frais sont fixés à 0,5% par marché.

Nancy France Loutoumba

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

30 acteurs de la société civile apprennent la conception des projets Redd+

Venus de Brazzaville, Pointe-Noire, Impfondo, Ouesso dans la Sangha, Dolisie et Bouansa, les membres des organisations non gouvernementales, assimilent la méthodologie de rédaction d'un dossier complet en vue de la demande d'une subvention au programme Onu-redd.

jets Redd+.

« C'est en tenant compte des insuffisances de connaissances au niveau des parties prenantes du processus redd+, qu'on a organisé ce séminaire de renforcement de capacités sur la conception et la mise en œuvre des projets », a déclaré le chef de la cellule action à la coordination nationale Redd+, Théophile Thiakoulou Lou-

tion de conservateur de la nature. Il est financé par la Banque africaine de développement via le Fonds forestier du Bassin du Congo.

À travers ce projet, cette organisation internationale vise de même à favoriser l'émergence d'un cadre institutionnel participatif et équitable, contribuant efficacement à l'amélioration des conditions de vie des populations



La photo de famille des participants «adiac»

Organisée du 6 au 7 août à Brazzaville par l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), cette formation vise également à doter ces porteurs de projets, des compétences générales en matière de planification, de montage, de gestion et suivi de pro-

lebo. Notons que ce programme s'inscrit dans le cadre du projet « appui à la participation multi-acteurs au processus Redd+ au Cameroun, au Congo, au Gabon et en République centrafricaine », mis en œuvre par l'Uicn dans le but d'accomplir sa mis-

et à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

C'est depuis 2008 que le Congo a adhéré au processus Redd+.

Lopelle Mboussa Gassia

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

36 candidats distingués au CAMES

Cinq candidats dans la catégorie Professeur titulaire, neuf candidats dans la catégorie Maître de conférences et huit candidats dans la catégorie Maître-Assistant. Il s'agit-là des lauréats qui se sont présentés à la 36ème session des Comités consultatifs interafricains qui s'est tenue du 13 au 23 juillet au siège du CAMES à Ouagadougou. Pour cette année 2014 : 32 dossiers présentés, 30 examinés (2 dossiers irrecevables), 73,3% d'inscrits, soit un taux moyen de réussite de 82,6%.

La cérémonie de félicitations aux promus s'est déroulée le 31 juillet dernier à Brazzaville sous le patronage du recteur de l'université Marien Nguabi, Armand Moyikoua qui, parlant des résultats de cette année, a précisé : « À l'examen du nombre de candidats présentés et du taux de réussite de ces quatre dernières années, nous constatons non seulement une baisse du nombre de dossiers présentés, mais aussi du taux de réussite. Pour votre information exhaustive : en 2011, 45 dossiers présentés et examinés, 89% d'inscrits ; en 2012, 51 présentés et examinés 78,4% ; en 2013, 42 présentés et examinés 81% d'inscrits ».

En perspective, dans l'idéal d'un meilleur rendement et au terme d'une séance de restitution avec les membres des différents comités techniques spécialisés de l'institution le 28 juillet dernier, les mesures suivantes qui doivent être exécutoires ont été prises : l'obligation pour tous les

candidats sur différentes listes d'aptitude, de faire valider leurs dossiers par les comités scientifiques de leurs établissements respectifs en conformité avec les manuels de procédures du CAMES ; l'observation scrupuleuse de la date limite de dépôt des dossiers de candidature fixée au 31 janvier à l'université Marien Nguabi et au 15 février au CAMES ; la disponibilité des points focaux CAMES que sont le directeur de la recherche et la directrice de la coopération et des relations internationales, pour toute information complémentaire ; la restitution des résultats auprès des non-inscrits à l'issue des travaux des Comités techniques spécialisés afin d'être mieux édifiés sur les faiblesses de leurs dossiers.

« Il faudrait ajouter à ce train de mesures, la nécessité, pour les enseignants chercheurs en quête de promotion sur la liste d'aptitude de s'impliquer davantage dans leurs travaux de recherche afin de récolter les fruits de leurs efforts sous l'encadrement de leurs collègues plus gradés afin de relever le nombre des candidatures », a déclaré le recteur de l'université Marien Nguabi. Armand Moyikoua a félicité les heureux promus pour leur réussite à cette 36ème session. Il s'est réjoui du fait que l'université Marien Nguabi s'est enrichi et ces résultats font la fierté de l'institution. Il les a exhortés à s'acquitter de leurs missions avec beaucoup d'humilité. Et pour terminer avant de clore ses propos, il a renouvelé ses félicitations aux nouveaux promus, et souhaité de bonnes vacances à tout le personnel de l'université Marien Nguabi.

Guillaume Ondzé

PANDÉMIE EBOLA

Genève accueille une réunion d'urgence de l'OMS

Cette session exceptionnelle de deux jours qui a débuté le mercredi 6 août dans la ville helvétique intervient alors que de nombreux experts en maladies infectieuses ont lancé un appel pour que davantage de traitements soient disponibles.

La rencontre d'urgence regroupant des experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est l'occasion de discuter des mesures à prendre pour lutter contre l'épidémie. Au terme des travaux, les spécialistes auront la tâche d'évaluer la nécessité ou non de déclarer un état d'urgence sanitaire au niveau mondial. Cela impliquerait des restrictions pour les voyageurs en provenance ou à destination des pays touchés, ainsi que des plans détaillés et des efforts pour identifier, isoler et traiter les cas.

Pour le professeur Peter Piot qui a découvert le virus Ebola en 1976, le professeur David Heymann et Jeremy Farrar, respectivement directeur du Centre sur la sécurité sanitaire mondiale et directeur du Wellcome Trust, l'épidémie sera inévitablement maîtrisée. Il y a plusieurs remèdes et vaccins à l'étude pour une utilisation potentielle contre le virus Ebola, ont-ils assuré. « Les gouvernements africains devraient être autorisés à prendre des décisions éclairées quant à savoir s'ils doivent ou pas utiliser ces produits, par exemple pour protéger et traiter les employés médicaux qui courent des risques élevés d'infection », ont souligné ces éminents chercheurs dans un communiqué commun. Selon des experts, des recherches sur un vaccin contre la fièvre hémorragique à virus Ebola ont déjà largement avancé. De plus un sérum pourrait être disponible dès 2015

alors que les premiers essais cliniques sur des humains doivent débuter en septembre prochain. Le docteur Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), a indiqué que les tests effectués sur des animaux étaient prometteurs. Malgré des avancées remarquables en matière de traitement de l'épidémie Ebola, l'OMS estime que le virus, qui a fait environ 900 morts depuis le début de l'année, est toujours « hors de contrôle », et qu'il existe un réel risque de voir de nouveaux pays touchés. Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie, la Banque mondiale a fait savoir qu'elle allait augmenter le financement à hauteur de deux cent millions de dollars des cas d'urgence d'Ebola au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée. Cet appui financier supplémentaire va permettre essentiellement aux Etats d'Afrique de l'ouest de revoir leurs systèmes de santé publique et de barrer la route aux répercussions économiques de l'épizootie, a indiqué Jim Yong Kim, le président de l'institution financière internationale. Cette aide fait suite à celle de 100 millions de dollars annoncée par l'OMS lors du sommet de Conakry (Guinée) sur cette épidémie. L'infection par Ebola est grave, souvent mortelle. C'est l'une des maladies les plus virulentes que le monde n'ait connue, d'après les spécialistes. La contamination se fait par contact direct avec du sang, des liquides organiques ou des tissus de personnes ou d'animaux infectés. Plusieurs études sur la maladie sont en cours d'essai. Aujourd'hui plus que jamais, cette maladie est au cœur des préoccupations de la communauté internationale.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Komba (Stagiaire)

ALIMENTATION ET SANTÉ

Les aliments bio, un terme à la fois familier et méconnu

L'appellation « d'aliment bio » est presque sur toutes les lèvres et semble donc familière. Mais sait-on exactement ce qui est Bio et ce qui ne l'est pas ?

Les aliments Bio sont issus de l'agriculture biologique et portent en principe le sigle « AB ». Cela signifie que ces aliments, de la graine plantée à l'animal qui vient de naître, vont échapper jusqu'à leur consommation, aux engrais chimiques, aux pesticides ou encore aux antibiotiques.

Les produits bio ont connu un essor considérable avec l'apparition des maladies comme celle de la vache folle. Les consommateurs, méfiants, ont exigé une élaboration plus naturelle des produits d'origine animale ou végétale destinés à la consommation humaine. Depuis, la prise de conscience est bien réelle dans le monde agricole. Mais il faut aussi louer, pour leur montée en puissance, l'activité des producteurs qui, dès les années 1960, rejettent le développement croissant de l'agriculture intensive et mécanisée, utilisant toutes sortes de produits à l'instar des fertilisants, pesticides, hormones, et industrialisant l'élevage. De même les consommateurs s'insurgent de plus en plus contre la dégradation qualitative des produits par l'usage croissant des conservateurs, colorants et autres additifs. Mais c'est pendant les années 1980 et 1990 que cette filière se structure et prend vraiment corps.

L'agriculture biologique vise à produire des aliments de qualité hygiénique supérieure voire naturelle, exempts de défauts phytosanitaires ou de nitrates, etc... Les denrées ainsi produites sont de meilleure qualité organoleptique et surtout nutritionnelle. Cette agriculture, pourvoyeuse d'aliments bio, a pour but la conservation et l'amélioration du sol notamment grâce à des apports organiques variés fournissant de l'humus. D'autre part les modes agricoles mis en jeu doivent aider à restaurer la qualité de l'environnement en ce qui concerne l'eau, le sol et l'atmosphère.

Pour bénéficier du label AB, la production des aliments bio doit répondre à un cahier des charges et à un contrôle visant au respect des clauses imposées. Les aliments bio sont en principe vendus plus chers car l'agriculture biologique qui les produit aboutit généralement à des rendements moins élevés que dans le cas de l'agriculture dite moderne. Cependant, cela se compense économiquement par la suppression du coût des intrants agricoles même si cette agriculture biologique demande un meilleur suivi des sols. Par ailleurs, les denrées bio labellisées sont vendues à un prix supérieur que les autres produits du même genre.

Les vertus des denrées bio sont évidentes. En effet, beaucoup moins chargés en produits chimiques, les produits bio sont plus riches en nutriments assimilables par l'organisme comme les vitamines ou les sels minéraux. Dans tous les cas, l'aliment devenant un facteur de bonne santé, lesdits produits trouvent un accueil de plus en plus grand auprès des consommateurs.

Comment donc peut-on se retrouver devant la prolifération des produits bio dans le commerce ? Moins chez nous mais plus dans les pays développés, le logo bio est vendeur. Le consommateur doit donc être vigilant pour ne pas se laisser abuser. Il n'est pas rare que sur les produits courants comme les fruits et légumes, viandes de bœuf, de mouton ou de volaille, fromages, boissons, pains, confitures etc..., on trouve l'estampille bio alors que tous ne sont pas véritablement bio ! Loïn s'en faut. Il faut donc savoir lire l'emballage.

Le consommateur doit être capable par exemple de faire la différence entre le produit bio et le produit diététique car, en dépit de la tromperie du fabricant, une denrée issue de l'agriculture biologique n'est pas forcément une denrée diététique.

En conclusion, il est nécessaire de préciser que tous les produits bio ne peuvent avoir une pureté absolue. Une chose est cependant sûre, avec les denrées bio le consommateur mange des produits propres, cultivés ou élevés dans des conditions qui respectent l'environnement. Et si pour les américains et les européens, les produits bio représentent en quelque sorte un retour aux traditions, les africains qui ne s'en sont pas vraiment éloignés, sauront, on ose le croire, conserver cette tendance.

Par Ange Koukou, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CADRES INFORMATIENS ET BANCAIRES DE HAUT NIVEAU DE NATIONALITE CONGOLAISE POUR LE LANCEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE SINO-CONGOLAISE EN CREATION

1- La République du Congo, les actionnaires publics et privés congolais et la Banque Agricole de Chine (6ème banque du monde) ont signé le 12 juin 2014 à Beijing (République Populaire de Chine) un Protocole d'Accord relatif à la création d'une banque universelle installée au Congo et dont le siège sera à Brazzaville.

2- Cette banque sera dotée d'un capital consistant et aura une vocation nationale puis régionale.

3- Pour mettre en œuvre le Protocole d'Accord susmentionné, une « Task Force » mixte sino-congolaise est en cours de constitution. Elle aura pour mission de mener des actions devant aboutir à la création effective de cette banque.

4- Le Projet PCIF, sis au 96 bis Avenue Charles de Gaulle, 1er étage de l'Immeuble Ebatha, Plateau centre-ville, Brazzaville, est chargé du recrutement des cadres congolais de qualité qui feront partie de cette équipe mixte. Selon leur performance, ils seront reversés dans les effectifs de la future banque.

5- Dans un premier temps, le recrutement concerne les compétences suivantes :

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans le développement de logiciels. Ce dernier doit détenir au moins un Master en informatique (Bac+5), connaître l'environnement IBM CICS, pratiquer le langage C et maîtriser la technologie Microsoft .net . Il doit avoir une expérience de cinq (5) ans au minimum dans le développement des applications informatiques, de préférence dans le

domaine bancaire. Une maîtrise du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans la base de données. Il doit être titulaire au moins d'un Master en informatique et avoir une expérience de cinq (5) ans dans la conception et la gestion des bases de données. Le candidat doit maîtriser les bases de données Sybase et Oracle. Une certification dans ces deux technologies est nécessaire. Une connaissance du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un cadre comptable de haut niveau spécialisé dans la comptabilité bancaire. Les diplômes requis sont : expertise comptable, MSTCF, DESCF, DSCG, ou équivalents. Une maîtrise du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) de la COBAC et des dispositions comptables de l'OHADA est indispensable. Une connaissance de l'informatique et de l'anglais est un plus. Il sera appelé à seconder le Directeur Financier et Comptable. Ce cadre sera responsable du volet comptable de l'application informatique qui sera développé à Guangzhou en Chine avant son déploiement au Congo.

- Un cadre commercial de haut niveau maîtrisant à la fois le corporate banking et le retail banking. Il doit détenir un Master en banque et surtout avoir une expérience

commerciale d'au moins cinq (5) ans. Il sera chargé de la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la banque et est appelé à diriger l'une des deux directions commerciales. La connaissance de l'informatique et de l'anglais est vivement souhaitée. Il participera également aux travaux de développement de l'application informatique à Guangzhou en Chine.

6- Les candidats sont invités à faire acte de candidature en envoyant au Projet PCIF uniquement par mail (uotsoaan@yahoo.fr) avant le 15 août 2014, un dossier sous format PDF comprenant :

- Un curriculum vitae (CV), daté et signé : présentation du candidat, sa formation scolaire et universitaire et surtout son expérience professionnelle.
- Une lettre de motivation d'une page au plus.

7- Les candidats retenus pour les entretiens seront informés par mail et par téléphone les 16 et 17 août 2014.

8- Les candidats éligibles retenus résidant au Congo seront reçus en entretien de recrutement les 19 et 20 août 2014, de 10 H à 19 H au siège du Projet PCIF à l'adresse susmentionnée. Quant aux candidats résidant à l'étranger, notamment en France, ils seront reçus au Hilton Roissy Charles de Gaulle, le 21 août 2014 de 12 H à 18 H (Contacts : +33 6 12 01 74 73 ou 06 42 11 83 85).

9- Pour tout renseignement supplémentaire, appeler aux numéros suivants : (+242) 06 675 10 48 ou (+242) 06 676 13 46.-

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « L'Afrique ne va pas continuer éternellement d'être la cinquième roue du carrosse. »

Denis Sassou N'Guesso, président du Congo, communication au National Press Club, Washington, le 1er août 2014

□ « La loi doit être constamment adaptée à chaque lieu et à chaque époque. Ce qui est bon aujourd'hui ne le sera pas forcément demain »

Mohamed Talbi, penseur et écrivain tunisien, «Ma religion c'est la liberté», Jeune Afrique du 28 juillet 2014

□ « La première campagne présidentielle, on la fait toujours par envie et par désir. Pour un retour, le moteur, c'est le devoir. »

Nicolas Sarkozy, ancien président de la France, Le Figaro, 6 août 2014.

□ « Je me tiens devant vous comme un Américain fier, mais je tiens aussi devant vous comme le fils d'un homme venu d'Afrique. Le sang de l'Afrique coule dans les veines de notre famille. »

Barack Obama, président américain, lors du sommet Afrique/États-Unis, le 5 août 2014

□ « La faiblesse de la volonté politique constitue le principal obstacle à la réduction de la pauvreté urbaine qui a pour conséquence inéluctable la prolifération continue des taudis dans les villes. »

Alioune Badiane, expert sénégalais, Jeune Afrique, 30 novembre 2009

□ « La démocratie n'est pas un crime. Ce n'est pas un crime de déplorer l'amateurisme d'un gouvernement qui agit mais n'avance pas, qui parle mais n'exécute pas, qui commémore mais ne progresse pas, qui compatit mais n'exalte pas, qui invoque l'unité mais ne rassemble pas. »

» Philippe Bilger, Avocat général près la Cour d'appel de Paris, Le Figaro, 04 août 2014

OFFRES D'EMPLOI

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable
Bonne connaissances Word Excel Rédaction
fiches de paie
Horaires du travail 09h00 / 12h30-
13h30 / 17h30 du Lundi au vendredi.
-Des agents de prévention et sécurité pour
service de gardiennage

SAINT-DENIS/DJIRI

Les défis d'un nouveau quartier

Annexé récemment au quartier 903 Matari, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, Saint-Denis fait face aux nombreux défis d'un quartier naissant que sont : le manque de voies d'accès, le lotissement, l'électricité et l'eau potable. À quoi, il faut ajouter l'école et la santé...

tion se contente de l'eau de source grâce à la rivière Tsiémé qui arrose le quartier. Quant aux questions d'électricité, la Société nationale (SNE) a donné un signal fort en y déposant un poste transformateur... « Nous accusons, certes, un déficit en matière d'infrastructures de transport, d'électricité et de production d'eau potable mais, n'oublions surtout pas que le développement de notre quartier ne

tains acteurs ont dû passer des séjours dans les geôles. On rapporte même que des occupants illégaux ont déserté les lieux suite à des menaces. « Le président de la République avait permis la signature le 31 août 2010, sous la direction du ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, d'un protocole d'accord engageant toutes les parties en conflit foncier de Brazzaville-nord, afin que



Une vue lointaine du quartier Saint-Denis ; l'unique voie d'accès ; la station terrienne de Moungouni ; crédit photo Adiac

Avec plus de 5 000 habitants actuellement, le quartier Saint-Denis connaît un vrai problème de circulation des biens et des personnes. Une seule voie d'accès est praticable pour les véhicules en dépit des difficultés. Cette voie part du marché Massengo pour rejoindre la station terrienne de Moungouni. Comme tout nouveau quartier, le lotissement n'a jamais été réalisé alors que celui devrait précéder l'occupation de la zone par des citoyens. Une véritable épine que les propriétaires fonciers ont placée sous le pied des pouvoirs publics.

Le troisième défi est la question d'eau potable. Ici, comme ailleurs certainement, les populations attendent à bras ouverts le passage des tuyaux de la Société nationale de distribution d'eau (Snde) dont le nouveau directeur général a pris les fonctions récemment à Brazzaville. En attendant, la popula-

peut s'accélérer que s'il est porté par notre respect des premières infrastructures publiques et des procédures et principes de l'administration publique », a dit le représentant du collectif des chefs de zones, Guy Guillaume Nganga.

C'est un appel similaire qu'a lancé le chef de zone n° 17 à tous les acteurs concernés par le lotissement de ce quartier : « nous soutenons fermement le ministre Pierre Mabiala qui avait institué le processus de régularisation administrative et juridique le 31 août 2010 dans une approche concertée des parties prenantes à son cabinet. »

En effet, créé en 2002-2003, le quartier Saint-Denis était le théâtre des conflits fonciers entre des occupants illégaux et les propriétaires terriens. Une semaine ne passait pas sans que l'on entende des coups de feu ou que l'on assiste à des bagarres si bien que cer-

la nouvelle gestion des affaires foncières ne soit plus une source de violences aveugles comme par le passé », se souvient encore Guy Guillaume Nganga.

Certains chefs de zone et de blocs sont boudés

L'attitude des populations à l'égard de ces responsables de base a été vérifiée le dimanche 3 août dernier lors de la cérémonie d'intronisation organisée à la station terrienne de Moungouni. La population s'est agitée au point d'interrompre l'évènement. Par ce geste, elle a dit sa colère suite aux nominations qui ont été prononcées. Selon des sources, une autre rencontre est prévue le 9 août dans la même salle afin de permettre aux nommés de prendre officiellement leurs fonctions.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

ÉDUCATION

Le groupe Henan Guoji promeut la formation des jeunes congolais en Génie civil

Trois étudiants congolais ont été sélectionnés par le groupe d'industrie Henan Guoji pour suivre une formation en Génie civil et grands travaux à l'Université Henan en République populaire de Chine.

Financée entièrement par le groupe chinois, la formation de ces étudiants dont les qualités sont jugées exceptionnelles par ce groupe s'inscrit dans le cadre de la valorisation des compétences locales dans les principales activités de la société Henan qui sont l'exploitation et la construction immobilière.

« Grâce à cette formation, les étudiants pourront acquérir une connaissance accrue de la langue et la culture chinoises, mais également à suivre des cours pour leur avenir professionnel et leur carrière », a précisé la responsable du groupe au Congo, Margot Liu.

Selon elle, ces étudiants qui constituent une première expérience d'une société chinoise au Congo deviendront, au terme de leur formation, l'épine dorsale des projets pilotés par Henan Guoji en République du Congo. L'attribution de ces bourses de formation par ce groupe chinois intègre l'ambition affichée par les sociétés chinoises qui accordent une importance au partage d'expérience pour l'intérêt de leurs employés, mais aussi celui du Congo engagé dans un vaste chantier de modernisation des infrastructures immobilières, routières et aériennes.



La photo de famille prise lors de la présentation des trois étudiants boursiers d'Henan Guoji

« Cette initiative est encouragée par le gouvernement chinois, car l'essentiel de notre politique en la matière est la formation des employés locaux, l'intégration et l'assistance technique à la société locale pour aider le Congo à former les talents professionnels pour le renforcement des capacités et le développement », a indiqué pour sa part la représentante de l'ambassadeur de Chine au Congo, Wang Jia. Prélude au départ de ces jeunes en Chine, à savoir Maurice Kirck Nieme Kombo, Ordège Mboko Ntsoko et Cédric Ghiana Mbama Ngolo, le groupe Henan Guoji a organisé mardi une cérémonie de présentation de ces derniers aux autorités congolaises.

Avec comme principales activités l'exploitation, la construction immobilière et l'investissement outre-mer, le Groupe Henan Guoji dispose de 36 succursales étendues dans toutes les provinces en Chine et compte quinze représentations à l'étranger, notamment en Afrique. Concernant l'investissement, outre-mer, Henan Guoji est présente en Afrique depuis 2002. En République du Congo, le groupe entend établir une coopération avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux pour régler l'épineux problème de logements.

Guy-Gervais Kitina

ÉROSION DE MASSENGO

Les victimes demandent leur prise en charge par le gouvernement

La population du quartier Massengo dans le neuvième arrondissement Djiri, victime du glissement de terrain suite à la pluie diluvienne abattue en mars dernier à Brazzaville ont émis le souhait le 6 août, au site de l'érosion, aux autorités compétentes de considérer leurs doléances dans la réparation des dégâts enregistrés.



La photo du site de l'érosion (crédit adiac)

Le trésorier du comité de suivi des sinistrés de Massengo, Rossy Yoka s'est exprimé après multiples concertations avec les victimes. Le comité de suivi reproche à l'Etat l'abandon des victimes en dépit de l'indemnisation d'urgence allouée à une partie des victimes dont la majorité était des sujets de la République démocratique du Congo vivant dans des hangars. D'après le rapport d'identification de ce comité, 216 victimes ont été enregistrées. Elles sont réparties en deux catégories: les victimes ayant perdu tous leurs biens et ceux dont les parcelles sont en dangers. Le comité a déploré: « nous avons contacté toutes les autorités en déposant même notre rapport d'identification. Jusqu'à aujourd'hui rien n'a été pris en compte. Face à cet abandon de l'Etat, le comité de suivi des sinistrés de Massengo demande à l'Etat de les secourir. Les victimes ne cessent de nous faire pression pour la suite de leur sort. A cet effet, le comité de suivi ne fait que les apaiser lors des réunions de concertations en les nourrissant d'espoir d'une satisfaction à venir ». Pour la victime Rossy Yoka également trésorier du comité, il se demande pour

quoil'Etat a toujours contribué à son malheur. « J'ai été victime du drame du 4 mars à Mpila et voilà, je viens me réfugier à Massengo c'est encore l'Etat qui vient par le biais de ces travaux provoquer l'érosion qui a englouti la maison. Je suis très malheureux quand je pense à tout cela ».

Une autre victime qui a requis l'anonymat a rétorqué: « l'Etat ne devait pas garder silence face à cette situation parce que la catastrophe a été provoquée par les eaux de pluie des travaux de canalisation inachevée de la nouvelle voie d'accès au quartier Mont-Boukiero ». Notons que cette érosion avait occasionné des dégâts matériels et des pertes en vies humaines au quartier Massengo à l'arrêt de bus Manguier, situé sur l'axe routier Nord de Brazzaville. Le glissement de terrain avait été provoqué par les eaux de pluie provenant de la voie d'accès au quartier Mont-Boukiero, dont les travaux d'aménagement sont en cours. La canalisation inachevée de cette voie avait ouvert une brèche aux ruissèlements des eaux de ladite érosion.

Lydie Gisèle Oko

LA LIGUE 1 EST DE RETOUR

REIMS / PARIS SAINT-GERMAIN
LE 8 AOÛT A 18H30 UTC SUR CANAL+

LES CHAINES CANAL+ TOUJOURS A **10 000** FCFA / MOIS*



www.canalplus-afrique.com

*Tarif en vigueur au 01/08/2014, hors coûts liés au décodeur, aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre Distributeur Agréé.

CANAL+

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)
➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC






AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS

POUR LA MISE EN OEUVRE D'ACTIVITES D'ASSISTANCE DIRECTE AU BENEFICE DES VICTIMES DE TRAITE EN REPUBLIQUE DU CONGO

L'ONUDC met en œuvre un projet de lutte contre la traite des personnes en République du Congo en partenariat avec le Ministère de la Justice et des Droits humains.

Dans le cadre des activités dudit projet, l'ONUDC lance à l'intention des organisations à but non lucratif, un appel à propositions de projets pour réaliser des actions innovantes d'assistance directe aux victimes de traite des personnes.

Les termes de référence, en vue de la soumission des propositions ainsi que les autres documents de support sont disponibles à partir du lien suivant :

bit.ly/appe2014.

Les dossiers de candidature devront être envoyés en version électronique AU PLUS TARD LE 07 SEPTEMBRE 2014 à 17h00 (GMT) à l'adresse suivante :

Congo_Appel@unodc.org

Merci de prendre le soin d'indiquer en objet ONUDC/Nom de la proposition.



Communiqué de presse

Le 9 juillet 2014

La Société beIN SPORTS France, propriétaire des Chaînes beIN SPORTS France, s'associe avec CANAL+ AFRIQUE pour lutter contre la reprise illicite de ses chaînes au Congo.

La Société beIN SPORTS France rappelle à cette occasion qu'elle n'a autorisé aucun opérateur de télévision à distribuer les Chaînes beIN SPORTS France au Congo, ces chaînes assurant notamment la retransmission des matchs des compétitions sportives de football suivantes : la Ligue 1, l'UEFA Champions League et Europa League, la LIGA, la Serie A, la Bundesliga et la Coupe du Monde de la FIFA Brésil 2014™.

Dès lors, toute diffusion des chaînes beIN SPORTS France au Congo par un opérateur non autorisé constituera un acte de piratage au titre duquel la Société beIN SPORTS France se réserve le droit de poursuivre ledit opérateur sur le plan judiciaire.

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 18/MEFPPPI-CAB/PRCTG/14

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL LOCAL EN FINANCES AUPRÈS DE L'OBSERVATOIRE ANTI-CORRUPTION »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel local en finances auprès de l'Observatoire Anti-Corruption.

2. L'objectif de la mission de l'expert local en finances est d'assister l'OAC dans l'analyse financière des rapports, des études et des audits issues des réformes des finances publiques. La durée de la mission de l'Expert local en finances est de six (06) mois renouvelables après une évaluation jugée satisfaisante.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+4) en Economie et/ou en gestion des finances publiques et comptables;
- avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la gestion des finances publiques de la République du Congo;
- avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique dont notamment l'utilisation des logiciels Excel pour l'organisation de la base données primaire et PowerPoint en travaux de restitution;
- ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence notamment), à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 25 août 2014:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 05 Août 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

SOUDAN DU SUD

Les pourparlers se poursuivent à Addis-Abeba

Le dialogue entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar visant à trouver une solution au conflit qui les oppose ont repris à Addis Abeba, alors que des combats se poursuivent.

« Cette session de négociations doit déboucher sur des progrès, nous devons mettre fin à la guerre. Tout résultat aboutissant à la poursuite du conflit aura de graves conséquences. Ceux qui insistent pour poursuivre les combats devront être tenus pour responsables », a déclaré le médiateur en chef, Seyoum Mesfi lors des pourparlers. Critiquant la lenteur des discussions, l'ambassadeur chinois auprès de l'Union africaine (UA), Xie Xiaoyan, a déclaré, « la patience des pays de la région et de la communauté internationale semble épuisée car ils n'ont vu aucun véritable résultat, ils ne voient que la famine qui menace et la poursuite des souffrances des populations. Il est grand temps que cela s'arrête ».

Conformément à l'accord signé le 10 juin, les deux parties devraient former un gouvernement de transition avant le 10 août. Mais, compte tenu de l'impasse dans laquelle se sont rapidement passées les négociations, l'organisation est-africaine Igad (Autorité intergouvernementale pour le développement) avait suspendu sa médiation le 23 juin. Depuis, le doute plane sur la possibilité de respecter ce délai. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont déjà infligé des sanctions à des chefs militaires de chaque camp et l'IGAD a menacé de faire autant. Mais aucun des

deux cessez-le-feu, signés en janvier et en mai, n'a été appliqué.

Des ONG tirent la sonnette d'alarme face à une famine imminente

Plus d'un tiers de la population du Soudan du Sud risque de souffrir d'insécurité alimentaire grave en raison du conflit qui persiste, ont indiqué dans un communiqué la communauté internationale, les ONG et les organisations locales.

En effet, depuis le début des affrontements meurtriers entre les partisans du président Salva Kiir Mayardit et ceux de l'ancien vice-président Riek Machar en décembre, des millions de personnes ont été déplacées et ont vu leurs foyers et leurs moyens de subsistance détruits.

Le 25 juillet, le Conseil de sécurité des Nations unies a décrit la situation d'insécurité alimentaire au Soudan du Sud comme « la pire au monde ».

Selon un rapport du Programme alimentaire mondial (PAM) publié le 29 juillet, 3,9 millions sur 11 millions d'habitants du pays ont été victimes d'insécurité alimentaire à des niveaux de crise ou d'urgence entre juin et août 2014.

Face à cette situation, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a prévenu mardi que, la communauté internationale s'appretait à lancer un ultimatum aux belligérants au Soudan du Sud pour qu'ils mettent un terme à la guerre civile qui déchire ce pays depuis fin 2013.

Yvette Reine Nzaba

VOTRE AGENCE DE POINTE NOIRE DÉMÉNAGE !

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO, (ANCIENNEMENT SITUÉE BAKER HUGHES, KM4) A LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR À **L'AGENCE PRINCIPALE DE POINTE-NOIRE, SISE TOUR MIROIR AV. CHARLES DE GAULLE - ROND POINT KASSAI** (SUR LA PRINCIPALE ARTÈRE COMMERCIALE DE POINTE NOIRE.)



CETTE NOUVELLE AGENCE, ÉQUIPÉE DE 2 DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS, EST À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE TOUS VOS PROJETS.

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE



AMC Telecom

Internet à partir de 9.000 FCFA

Avec mobi de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere. Immeuble C.N.S.S. 1er étage. Centre-ville. Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle. Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL). Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

FORUM

DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES

FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014 Hôtel LEDGER - Brazzaville	29-30 août 2014 Hôtel ELAIS - Pointe-Noire
---	---

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org



Le Président Denis Sassou N'Gusso et le couple Obama à la Maison-Blanche avant le dîner officiel ©Présidence américaine

SOMMET ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

Denis Sassou N'Gusso à la Maison-Blanche pour le dîner officiel

À la veille du sommet des chefs d'États, le président Barack Obama a reçu, mardi soir, ses hôtes africains parmi lesquels Denis Sassou N'Gusso, pour un dîner officiel à la Maison-Blanche. Les chefs d'États, officiels, hommes d'affaires et personnalités dont les acteurs Robert de Niro et Chiwetel Ejiofor, des leaders de la communauté noire tel que le pasteur T.D. Jakes, et des personnalités africaines comme la chanteuse Angelique Kidjo ou le Dr. Denis Mukwege ont suivi le concert du musicien Lionel Richie.

Dans sa courte allocution, le président Obama, s'est revendiqué de son héritage africain. « Je me tiens devant vous comme un américain fier, mais je tiens aussi devant vous comme le fils d'un homme venu d'Afrique. Le sang de l'Afrique coule dans mes veines. » avant

d'ajouter « pour nous le lien entre nos pays, nos continents, sont éminemment personnels. »

Avant le dîner, dont le menu a permis aux convives de déguster une cuisine faisant la fusion entre les inspirations américaines et africaines, le Président Obama a porté un toast à « la Nouvelle Afrique, celle qui émerge et qui est si pleine de promesse. » La journée du mercredi 6 août sera consacrée aux discussions entre les chefs d'États autour de trois thèmes : la paix et la stabilité régionale, investir dans le futur de l'Afrique, et gouverner pour la prochaine génération. Les premières dames tiendront en parallèle un sommet autour de Michelle Obama et de l'ancienne première dame, Laura Bush, portant sur l'éducation, la santé, les droits des femmes et le développement économique au travers des partenariats public-privé.

Rose-Marie Bouboutou

L'Amérique s'engage à investir 33 milliards de dollars en Afrique

À l'occasion du Forum des affaires États-Unis/Afrique, les Américains ont annoncé une série de mesures destinées à renforcer les relations commerciales avec le continent africain. Ce programme d'investissements est évalué à près de 33 milliards de dollars

« Une Afrique prospère et autonome est dans l'intérêt des États-Unis », a déclaré le président Obama invitant les nombreux hommes d'affaires américains présents au Forum à ne pas perdre de vue la nouvelle Afrique qui est en train d'émerger malgré les défis de la guerre, de la maladie ou de la faim qui posent encore dans certaines régions. Les exportations américaines en biens et services ont atteint le chiffre record de 50,2 milliards de dollars en 2013, en augmentation de 40% depuis 2009, permettant la création de 250.000 emplois aux États-Unis. Mais ce chiffre est un trompe l'oeil puisque les États-Unis font autant de commerce avec les 54 États d'Afrique réunis qu'avec le seul Brésil.

Le président Obama s'est engagé à obtenir, du Congrès américain, le renouvellement et l'élargissement de l'AGO qui arrive à son terme en 2015. L'objectif étant de booster le commerce avec l'Afrique qui pour l'instant, et pour l'essentiel, se limite au Nigéria,

l'Angola et l'Afrique du Sud. Bien plus, ce commerce concerne essentiellement le secteur de l'énergie. Le chef de l'Exécutif américain a également annoncé 7 milliards de nouveaux financements pour promouvoir les exportations et les investissements américains en Afrique dans le cadre du programme Doing business in Africa (Faire des affaires en Afrique).

Quelle politique l'Amérique entend mener en Afrique ?

Pour l'exécutif américain, « la question n'est plus ce que l'on peut faire pour l'Afrique mais ce que l'on peut faire avec l'Afrique » tel que l'affirmait le Vice-Président Joe Biden pendant le Forum des affaires. Les sociétés américaines ont signalé la signature de nouveaux accords dans les secteurs de l'énergie, de l'aviation, de la banque et de la construction pour un montant de 14 milliards de dollars. Cette somme vient s'ajouter aux 12 milliards de dollars de nouveaux engagements du secteur privé, de la Banque mondiale et du gouvernement suédois en faveur de l'initiative Power Africa destinée à doubler l'accès à l'énergie électrique sur le continent.

Barack Obama a d'ailleurs promis de tripler l'objectif du gouvernement américain en délivrant de l'électricité à 60 millions de foyers et entreprises africaines, au lieu des

20 annoncés initialement, en consacrant 300 millions de dollars par an, soit un total de 26 milliards de dollars au programme Power Africa. Malgré le rôle de l'énergie pour la croissance économique, les différents responsables politiques et économiques ont d'ailleurs souligné que l'Afrique avec ses taux de croissance à 5% en moyenne est la deuxième région qui croît le plus dans le monde même sans accès à l'énergie. Concernant les énergies propres, le ministère des Affaires étrangères leur consacra 10 millions de dollars. Pour le secrétaire d'État américain, en effet, l'Afrique a la possibilité de devenir un modèle d'énergie propre pour le monde, en profitant de son actuel retard pour ne pas répéter les erreurs commises dans les autres régions du monde.

La diplomatie politique couplée à la diplomatie économique

Toute une série d'autres mesures ont été promises par les autorités outre-atlantiques. La Banque d'import-export américaine va engager 3 milliards de financement en soutien des exportations vers l'Afrique sur les deux prochaines années. La Millennium Challenge Corporation, une agence gouvernementale d'aide internationale va consacrer 2 milliards au développement du secteur privé africain et conduira également sa première mission d'investissement sur le continent avec des sociétés américaines. La Société américaine de promotion des investissements à l'étranger (OPIC) va investir 1 milliard de dollars pour financer et sécuriser les investissements du secteur privé américain en Afrique. Le ministère de l'Agriculture mettra à disposition 1 milliard de dollars de garanties de financement pour les exportations agricoles vers l'Afrique les deux prochaines années. Le ministère des Transports entend diriger 1 million de dollars au renforcement de la sécurité de l'aviation civile. Pour les Américains, la diplomatie politique sur le continent se confond désormais avec la diplomatie économique. Le président Obama a signé un décret créant un Conseil consultatif sur les affaires en Afrique formé de 15 membres du secteur privé dont le rôle sera de lui fournir des informations, des analyses et des recommandations sur des stratégies de développement du commerce et de l'investissement américain en Afrique.

De notre envoyée spéciale à Washington, R.M.B.

Allocution du président Barack Obama au dîner officiel à la Maison-Blanche, le mardi 05 août 2014

Bonsoir.

Mon épouse Michelle et moi vous souhaitons la bienvenue à la Maison-Blanche. Cette ville et cette maison accueillent des envoyés et des dirigeants étrangers depuis plus de deux siècles, mais nous n'avons jamais jusqu'ici reçu à la Maison-Blanche invité à un dîner tant de présidents et de premiers ministres et tant de conjoints. L'événement de ce soir est donc un événement historique et nous sommes honorés que vous y participiez.

Je me présente devant vous en qualité de président des États-Unis et de fier Américain, mais aussi en tant que fils d'un Africain. Le sang de l'Afrique coule dans les veines de notre famille. Pour nous donc, les liens qui unissent nos pays et nos continents sont profondément personnels.

Ces liens familiaux sont pour nous de la plus grande importance. Parmi tous les moments incroyables qui ont marqué nos visites en Afrique, l'un des plus mémorables est celui où il m'a été donné d'amener Michelle, et plus tard nos deux filles, dans la ville natale de mon père, au Kenya, où nous avons été accueillis à bras ouverts par tant de nos parents.

Nous avons refait le chemin d'un passé douloureux - au fort de Cape Coast au Ghana et à l'île de Gorée au Sénégal - et nous nous sommes tenus avec nos deux filles sur le seuil de ces portes par lesquelles sont passés pour ne jamais revenir tant d'Africains dans les fers. Il y a eu aussi avec nos filles cette visite à tout jamais inoubliable de la cellule de Robben Island depuis laquelle Madiba a fait preuve de la force et de la dignité irréductibles d'un cœur africain.

Nous avons été inspirés par des Africains que le monde ne doit jamais oublier : agriculteurs qui augmentent leur rendement, agents de santé qui sauvent des vies menacées par le VIH-sida, défenseurs de la justice et l'Etat de droit, entrepreneurs qui créent des emplois et une classe moyenne croissante, soldats de la paix qui risquent leur vie pour sauver les innocents.

Et nous ressentons, Michelle et moi, une admiration profonde pour les jeunes Africains extraordinaires que nous avons rencontrés, dans toute l'Afrique et ici à Washington la semaine dernière, nos Mandela Washington Fellows, venus de tant de vos pays. Ils montrent au monde que l'Afrique possède les talents et la volonté nécessaires pour forger un nouvel avenir.

Tels sont les courants historiques et les liens familiaux qui nous réunissent cette semaine. Tels sont les citoyens et les jeunes gens qui se tournent vers nous pour bâtir un avenir digne de leurs rêves, en particulier ceux qui rêvent de donner à leurs enfants un avenir sans guerre, sans injustice, sans pauvreté, et sans maladie. Ils sont présents dans nos prières ce soir.

Et nous songeons aussi aux paroles d'une chanson, « Afrique nouvelle », qui ont inspiré tant de gens de par le continent :

Unis-toi, Afrique nouvelle
Travaille unie,
Encore et encore, pour l'Afrique.

Et voici donc le toast que je porte : À l'Afrique nouvelle, à l'Afrique montante et riche de promesses, et à notre tâche commune qui est de continuer d'œuvrer pour la paix, la prospérité et la justice que nos peuples appellent de tous nos vœux et qu'il méritent tant !

MISS CONGO 2014

Pour le ministre de la Culture, « c'est l'intelligence qui va vous accompagner dans la vie ; la beauté étant éphémère »

L'échange entre Jean-Claude Gakosso et les lauréates du concours de beauté Miss Congo 2014 s'est déroulé le 5 août à son cabinet. La reine de la beauté, ses deux dauphines et les miss élégante et charme étaient accompagnées par la présidente du Comité Miss Congo (COMICO), Pupuce Ngalla Mouetoukouenda Ibata.

Le ministre Jean-Claude Gakosso qui n'était pas à cette soirée de célébration de la beauté congolaise, le 25 juillet dernier, mais représenté par son directeur du cabinet, Célestin Akoulafoua, a profité de la rencontre pour échanger avec les « nymphes » du Congo. Le patron de la Culture et des arts, habitué à ce rituel, a encouragé les filles à qui il a surtout prodigué des conseils de père. « Nous sommes très heureux de vous accueillir ce matin. Vous avez été élues parmi les 29 candidates, ça veut dire que vous avez du mérite. Vous êtes belles et intelligentes.

Et c'est très important parce que c'est l'intelligence qui va vous accompagner dans la vie ; la beauté étant malheureusement éphémère », a déclaré le ministre en recevant les lauréates.

En effet, le COMICO est venu présenter les lauréates 2014 au ministre pour qu'il les connaisse et surtout que les deux parties puissent établir un planning tout au long du règne de la Miss Congo 2014. « Une miss doit avoir un programme social. Nous sommes venus pour faire des doléances au ministre et cela s'est très bien passé. D'ici un mois et demi, nous allons présenter le planning annuel de la Miss que nous allons établir avec le ministre. Nous avons parlé de ses voyages, de sa participation à Miss monde. Nous voulons qu'on parle de la République du Congo non seulement sur le plan politique, mais aussi de la culture et du tourisme, parce que la Miss Congo représente le pays sur le plan de la beauté mais aussi sur les plans culturel et touristique », a déclaré la présidente du COMICO, Pupuce Ngalla



Le ministre s'entretenant avec les lauréates de Miss Congo 2014

Mouetoukouenda Ibata. Notons que la miss Congo 2014 Welcome Atipo, avait à ses côtés sa

première dauphine Bernice Mas-sengo, sa deuxième dauphine Sabrina Ndoulou-Milongo, la miss

charme Sarah Grâce Sam, et la miss élégance Naïva Mbongobou.

Bruno Okokana

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

NÉCROLOGIE

Les enfants Ondongo, Mme Blin, famille Mimy, Ebatha Franck Zoé et Sabaye Fernand, informent aux parents, amis et connaissances, le décès de M. Ondongo Mbouala Pépin Richard, ancien basketteur Ange noirs et agent de la Cour des comptes et discipline budgétaire, survenu le 1er août 2014 au CHU à Brazzaville suite d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 126 de la rue Yaoundé à Poto-Poto, derrière la station à essence AOGC situé sur l'avenue de France. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



SÉMINAIRE DE FORMATION

Contenu du séminaire: (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- La distribution
- La gestion du transport
- Les incoterms (conventions internationales de vente)

Brazzaville :

Début : 14 Août 2014
Lieu : siège MAG.SYS
Durée : 2 Semaines
Coût : 35 000F + 1 marker non permanent

Pointe-Noire :

Tél : 06 937 60 54 / 05 556 90 64
Début : 28 Août 2014 Durée : 2 Semaines
Lieu : Salle des conférences de la Paroisse Christ Roi de loandjili
Coût : 40 000F + 1 marker non permanent
Renseignements et Inscriptions :
Immeuble BATANGOUNA (Immeuble à 3 niveaux) après le pont fouks CNCS-Mbota en face du lavage ETATS-UNIS, en allant vers Mbota.

Le Congo et la Côte d'Ivoire plus qu'engagés à la formation des gens de mer du Continent

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la marine marchande et président du Conseil d'administration de l'académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) d'Abidjan a participé le 31 juillet à Abidjan en Côte d'Ivoire à la fête de fin d'année de ladite académie.

Il a loué les efforts de cette structure universitaire qui, par son rayonnement et son savoir faire forme les gens de mer du continent dont la compétence ne se dément plus.

L'académie a assuré cette année, la formation de 765 élèves venus de 15 pays d'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre, dont 120 Congolais. L'ambition des dirigeants de cette institution régionale, certifiée à la norme ISO 9001: 2008 est d'accroître sa capacité d'accueil et de consolider sa certification.

En exprimant sa gratitude au Port autonome de Pointe-Noire, leur meilleur partenaire étranger représenté par son directeur général adjoint, Bernard Serges César Bouya, Karim Coulibaly, directeur général de l'A.r.s.t.m, face à la montée de la piraterie dans les eaux du golfe de Guinée a appelé les Etats partenaires à soutenir la création du collège de l'action de l'Etat en mer « *Les résultats académiques positifs atteints au cours de ces dernières années ainsi que le reposonnement de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (A.r.s.t.m) d'Abidjan sont le fruit de votre effort inlassable d'en faire une école de référence internationale. Que de difficultés n'avons-nous pas parcourues ensemble ? Aujourd'hui, l'A.r.s.t.m a fière allure et elle envisage même par votre perspicacité de se lancer dans la formation stratégique, notamment en ce qui concerne l'action de l'Etat en mer. Je voudrais une fois encore, vous exprimer toute la gratitude du personnel et des élèves de l'académie* », a-t-il dit en s'adressant à Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre congolais en charge de la marine marchande,

président du conseil d'administration. Cette reconnaissance du directeur général, relative au soutien sans faille du président du conseil d'administration résulte de l'aboutissement du financement d'une valeur d'un million de dollar ayant permis d'acquérir un simulateur full mission, comprenant un simulateur de navigation et un simulateur de pêche ainsi que la certification Iso 9001 version 2008 reçue du Bureau Veritas et le suivi des démarches pour transformer l'A.r.s.t.m en Université Maritime incluant le système LMD qui fait désormais la fierté de l'institution et le bonheur des élèves, dans le cadre de la coopération technique de l'Organisation maritime internationale sous sa houlette et ses conseils avisés.

La fête de fin d'année académique 2013-2014, dont la manifestation a donné lieu à la célébration de la promotion sortante baptisée du nom du directeur général du Port autonome d'Abidjan, Hien Sié Yakouba, a été marquée par un défilé, le passage de flambeau à la promotion cadette et la remise de diplômes d'honneur et de récompenses aux meilleurs élèves de l'établissement.

Le prix du meilleur apprenant est revenu à Odadjé Kokouvi de nationalité Togolaise, élève officier qui a obtenu 16,54 de moyenne (résultats académiques et résultats de discipline).

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, président du Conseil d'administration de l'Arstm dans son adresse marquée sa satisfaction pour sa participation à cette cérémonie et rendu un vibrant hommage au nom du président de la république Denis Sassou Nguesso au président Ivoirien Alassane Dramane Ouattara pour sa contribution « *au rayonnement planétaire* » de l'académie. Il a également fait état de la complémentarité entre les présidents feu Félix Houphouët-Boigny et Denis Sassou Nguesso, « *pionniers émérites du développement de l'économie maritime ou économie bleue en Afrique subsaharienne* ».

Aussi le président du conseil d'administration a-t-il réitéré son invite aux



La photo de famille à l'occasion de la fête de fin d'année à l'Arstm

Etats membres signataires du protocole de fonctionnement de l'académie à savoir la République du Congo, la République du Bénin, la République de Côte d'Ivoire, la République du Burkina Faso, la République du Gabon, la République du Togo, la République de Guinée et la République Démocratique du Congo à diligenter le paiement de leurs contributions en vue de permettre à l'académie de faire face aux charges de fonctionnement et d'investissement qui lui incombent.

Aux 307 étudiants sortants, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, président du conseil d'administration de l'A.r.s.t.m a dit « *la grâce de Paul, la sagesse de Salomon, la patience de Moïse et la force de Samson* » dans leur future carrière professionnelle. « *Alors, faites-en un très bon usage car vous vous apercevrez très vite que vous comptez pour cette région et que le choix du parrain de votre promotion rime avec le mot excellence* », a-t-il martelé avant de leur souhaiter

plein succès dans leurs futures carrières professionnelles.

A l'issue de la fête de fin d'année académique, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a échangé avec les jeunes étudiants congolais autour du cocktail dînatoire au siège de l'Ambassade du Congo en Côte d'Ivoire. Il les a exhortés au travail, à la discipline, à la cohésion et à l'unité. Des jeunes congolais, a-t-il reconnu, font la fierté du Congo par leur travail à l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer d'Abidjan.

En effet, sur 121 étudiants congolais, 119 ont obtenu une moyenne allant de 11 à 16,96. Le jeune Congolais, Christian Glenn Helton Galessami, capitaine au long cours (CLC) a été le major de l'académie, mais n'a pas été primé à cause de quelques absences accumulées aux rassemblements. Il en a été de même pour Gilles Espoir Kifouti, officier mécanicien et bien d'autres étudiants.

L'Académie régionale des sciences et

techniques de la mer d'Abidjan (ARSTM) est l'institution régionale de formation des personnels navigants et sédentaires de la marine marchande des quinze (15) pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Elle a été construite en 1987 par la Côte d'Ivoire avec l'aide de ses partenaires pour un coût d'environ 16 milliards de francs CFA.

Elle compte en son sein deux grandes écoles et un Centre d'apprentissage à savoir l'Ecole Supérieure de Navigation (E.s.n), spécialisée dans la formation des personnels navigants (officiers supérieurs) de la marine marchande et des techniciens supérieurs en maintenance industrielle et télécommunications et l'Ecole supérieure des transports maritimes (E.s.t.m), chargée de la formation des cadres moyens et supérieurs sédentaires des entreprises auxiliaires des transports maritimes.

Hervé Brice Mampouya

TAEKWONDO

Rosny Matadi lorgne vers une carrière internationale

Agé à peine de 16 ans, le jeune taekwondoïste, Rosny Matadi est déjà ceinture noire, 3e dan. Après avoir glané tous les titres départementaux et nationaux, il s'apprête à faire bonne figure en 2015 à Brazzaville lors des Jeux africains.

C'est en 2003 qu'il se lance au taekwondo afin de devenir un grand champion comme les autres gloires du sport mondial. Sous l'encadrement de ses formateurs, il gravit vite les échelons en s'appliquant au travail. Devenu champion départemental en junior, il ne mit pas du temps pour devenir un champion national avec en plus le titre de meilleur compétiteur décerné à l'athlète qui respecte les règles de jeu et de combat, fait preuve de loyauté, de courtoisie et de combativité en respectant son adversaire « *Le jeune Rosny est l'avenir du taekwondo congolais. Nous*

comptons beaucoup sur lui. Certes, il n'a pas encore 18 ans mais sa marge de progression est intéressante. Nous ne pouvons que lui souhaiter bon vent pour qu'il soit champion du monde olympique et décroche la médaille d'or aux prochains Jeux Africains », a dit Me Ermes Wilfrid Malanda, 4^e vice président de la ligue départementale de Taekwondo.

Pour Eloi Ndoumba, secrétaire général de la ligue départementale de taekwondo, Rosny est un talent prometteur qu'il faut bien encadrer « *Rosny Matadi est un enfant obéissant et respectueux. Ce sont ces qualités qui font qu'il se démarque des autres. Nous travaillons beaucoup pour qu'il soit moins nonchalant qu'auparavant. Cette tâche revient à nous encadreurs et nous nous y attelons. Dernièrement, il est rentré de Gaborone au Botswana, où il a représenté digne-*



Rosny Matadi, médaillé d'or à Djamena
Crédit photo DR»

ment le Congo aux Jeux africains de la jeunesse et en avril dernier lors des championnats d'Afrique centrale de taekwondo organisés à N'Djamena au Tchad, il a décroché la médaille d'or en juniors messieurs dans la catégorie des moins de 55 kg. Nous nous réjouissons de ces succès qui nous font énormément plaisir ».

Me Cissé, entraîneur départemental et 3^e entraîneur national juniors ne tarit pas non plus d'éloges au jeune Rosny à qui il souhaite une longue et prolifique carrière.

Le 26 Juillet dernier, lors du passage au grade supérieur organisé par la fédération nationale de taekwondo à Pointe-Noire sous la supervision de Me Babacar Ndiaye, expert sénégalais, le jeune Rosny, candidat au 3^e dan a réussi avec succès l'épreuve qui a été suivi d'un stage de trois jours donné par l'expert.

Rosny Matadi est né le 13 mars 1998

à Pointe-Noire. Actuel sociétaire du Club Kukkiwon de Foucks à Mvou dans le 2^e arrondissement de Pointe-Noire, il fait l'admiration de sa famille dont le père Lievin Matadi est aujourd'hui fier de son rejeton qu'il ne cesse d'encourager mais en lui demandant toujours de ne pas tourner le dos à l'école, gage de sa réussite sociale « *J'arrive à concilier le sport et les études grâce à un emploi du temps minutieusement confectionné. Ainsi, quand il s'agit de m'entraîner je le fais sans problème et quand il faut me consacrer aux études ça ne m'embête pas non plus* », a-t-il dit. Elève à l'Ecole Privée Saint Victor en Première en 2013-2014, Rosny Matadi passe en Terminale C. Même s'il suscite l'admiration de ses amis à l'école, il ne prend pas la grosse tête car dit-il qu'il a encore du chemin à faire pour parvenir au niveau international.

H.B.M.

GRANDS LACS

Washington pour un désarmement rapide des FDLR

Selon l'administration Barak Obama, l'urgence s'impose pour résoudre définitivement la problématique des FDLR, dernier groupe rebelle majeur encore actif dans l'est de la RDC.

L'administration américaine est largement préoccupée par la question des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) qui, malgré le processus de reddition en cours de ses éléments, continuent néanmoins à représenter un danger permanent pour la région des Grands lacs. En effet, il a été constaté que depuis le 30 mai dernier, seulement deux cents combattants de ce groupe armés se sont rendus. D'où le spectre de l'insécurité plane toujours dans la région du fait de l'existence de ces éléments armés dont la grande partie garde encore ses armes.

Aussi le sommet Afrique/États-Unis représente-t-il une occasion propice pour traiter définitivement de cette question en lui trouvant des solutions durables. Des

sources sur place font état d'une rencontre de haut niveau entre les dirigeants de la région qui se tiendra ce 7 août aux Nations unies « pour voir comment procéder face au problème que posent les FDLR ». Pour l'administration Barak Obama, l'urgence s'impose pour résoudre définitivement la problématique des FDLR, dernier groupe rebelle majeur encore actif dans l'est de la RDC. Intervenant le 5 août lors du sommet USA-Afrique qui se tient à Washington, l'envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands lacs, Russ Feingold, n'a pas fait dans la dentelle pour donner la position américaine sur le sujet. Dans un langage sans détour, il a révélé que le gouvernement de son pays exige « un désarmement rapide » des FDLR censées être démobilisées « au plus tard à la fin de l'année 2014 ». L'exécutif américain ne trouve aucune justification à ces rebelles hutus rwandais de continuer à demeurer sur le sol congolais, ni à leur exigence des négociations politiques avec le régime de Paul Kagame en vue de

faciliter leur réintégration. En cas de tergiversation, les États-Unis d'Amérique n'excluent pas la possibilité de recourir à la force pour les contraindre à retourner dans leur pays.

« L'option militaire doit non seulement être envisagée, mais elle doit être prête à être lancée », a martelé Russ Feingold. Toutefois, a-t-il nuancé, « s'il y a un désir légitime des FDLR de se rendre, on essaiera de voir si c'est vrai et ces redditions doivent se produire rapidement ».

Entre-temps, le processus de rapatriement des combattants FDLR démobilisés piétine. La RDC continue d'exiger la signature d'un protocole tripartite avec le Rwanda et la communauté internationale représentée par le HCR, avant de rapatrier dans leur pays les combattants rwandais des FDLR ayant accepté de désarmer volontairement. Une tripartite s'impose donc pour régler cette sempiternelle question à la base de nombreux abus dans les grands lacs africains.

Alain Diasso

JUSTICE

L'opposant Jean-Bertrand Ewanga poursuivi pour outrage au chef de l'État

Le procès en flagrance du secrétaire général de l'Union pour la Nation a débuté le 5 août dans l'après-midi quelques heures après son arrestation intervenue au lendemain du meeting de l'opposition tenu à la Place Sainte-Thérèse à Ndjili.

Le député Jean-Bertrand Ewanga croupit à la prison centrale de Makala depuis le 5 août, au lendemain du meeting populaire qu'il a tenu avec ses pairs de l'opposition à la place Sainte-Thérèse à Ndjili. Son transfert au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK) a été décidé au terme de la première audience du procès en flagrance ouvert à sa charge à la Cour suprême de justice. Cette audience a été suspendue après que le procureur général de la République (PGR) a introduit une demande de mise en détention préventive du prévenu. Entre l'avis de la cour qui voulait que Jean-Bertrand Ewanga soit mis en résidence surveillée et la position du PGR de le clouer au CPRK, c'est cette deuxième option qui a été finalement adoptée au grand dam des avocats du député qui ont dénoncé un vice de procédure. La loi de la flagrance qui a été appliquée viole, d'après eux, les dispositions constitutionnelles. Selon eux, en cas de flagrance, la cour devrait d'abord saisir le président de l'Assemblée nationale puisque Jean-Bertrand



Jean-Bertrand Ewanga

Ewanga est un député national. Mais ce préalable et tant d'autres n'ont pas été respectés.

Que reproche-t-on à ce bras droit de Vital Kamerhe ? D'après le ministère public qui a lu l'acte d'accusation, l'incriminé est poursuivi pour outrage au chef de l'État qu'il a vilipendé lors du meeting du 5 août en le traitant, sans nuance, de « voleur » et de « Rwandais ». Pour ce fait gravissime, Jean-Bertrand Ewanga risque trois à cinq ans de prison ferme, à en croire des sources judiciaires. L'intéressé qui s'est affiché avec d'autres membres de l'opposition lors de ce meeting est le seul à être arrêté. Ses propos ont frisé l'indécence et l'injure. « Je crois qu'Ewanga a abusé de sa liberté d'expression. Il a oublié qu'il

avait la liberté de s'exprimer, que sa liberté avait des contours et que les autres aussi avaient leur liberté. Je crois, à mon avis, qu'il est allé un peu loin. Et je préfère laisser la justice faire son travail », a réagi le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej. Tout en rappelant que le cas Ewanga n'est pas le premier du genre, allusion faite à l'arrestation à Goma d'un député du MSR ayant récemment bénéficié de l'amnistie, Richard Muyej invite les opposants à la contenance pour ne pas sombrer dans ce genre des travers. À l'opposition, l'on continue de dénoncer le vice de procédure tout en mettant au défi la cour de prouver qu'Ewanga est coupable de tout ce qu'on lui reproche. Dossier à suivre.

A.D.

BAS-CONGO

Vaccination des enfants contre la rougeole et la polio à Mbanza-Ngungu

La campagne de vaccination a été lancée depuis le 5 août contre la rougeole pour les enfants âgés de 6 mois à 10 ans et contre la polio pour les enfants de 0 à 5 ans.

Le retard dans l'organisation de la campagne dans l'antenne de Mbanza-Ngungu fait suite au vol de plus de 200 000 dollars par le logisticien de l'antenne du programme élargi de vaccination de cette antenne, David Matueti, qui est introuvable jusqu'aujourd'hui. Suite à cette disparition, les enfants vivant dans l'antenne de Mbanza-Ngungu qui dessert au total douze zones de santé à raison de six zones dans le district de Lukaya et de six autres dans le district de cataractes n'allaient pas être vaccinés, ce qui les exposerait à la contamination de la rougeole d'autant plus que quelques cas de cette maladie ont été signalés dans la province du Bas-Congo, notamment dans certaines zones de santé de la ville de Boma. Pour organiser la campagne de vaccination à Mbanza-Ngungu, l'autorité provinciale s'est totalement impliquée dans la mobilisation des fonds pour que les enfants ne soient pas privés de leur droit légitime d'être vaccinés. Le vol de 200 000 dollars destinés à la vaccination, somme du reste

mobilisée par les partenaires dont l'Unicef et l'OMS a fait couler beaucoup d'encre et de salive dans la province du Bas-Congo. Pour bien d'observateurs, le logisticien David Matueti doit non seulement répondre de cet acte devant la justice et mais aussi il devra rembourser cette colossale somme.

« C'est une honte pour le pays, parce que tout le monde sait que dans l'organisation de la campagne de vaccination, les partenaires interviennent pour beaucoup, ils mobilisent de gros financements et détourner cet argent est suicidaire. On ternit l'image du pays auprès de partenaires », regrette ce superviseur des axes au cours de la réunion du comité local de coordination qui se tenait tous les jours au bureau de l'équipe cadre à l'hôpital général de référence, réunion dirigée par le médecin chef de zone de la ville de Boma le Dr Kennedy Pholo Nzebo pour évaluer le déroulement de la vaccination. C'est vendredi que la campagne de vaccination des enfants contre la rougeole et la polio lancée par le chef de district des cataractes prendra fin à Mbanza-Ngungu. Cette campagne est organisée en stratégie fixe avancée.

Aline Nzuzi

PAIEMENT DE LA PATENTE

Le Raneeco demande au gouvernement de respecter le délai

La structure s'érige contre la note de l'administration provinciale demandant aux commerçants d'acheter ce document à partir du mois de juillet, alors que cela doit se faire au mois d'octobre.

Le président du Rassemblement pour l'encadrement et l'épanouissement des entreprises congolaises (Raneeco), Guy-André Tshimanga, a affirmé, le 5 août, sur la radio Okapi que les règles de jeu ne sont pas respectées, tout en demandant au gouvernement provincial de respecter le délai de paiement tel que fixé par la loi. Il a fait cette déclaration au regard de la note du ministère provincial des Finances et Économie demandant à tous les commerçants d'acheter la patente à partir du mois de juillet passé.

Le président de cette structure syndicale qui milite pour les intérêts des commerçants de la ville-province de Kinshasa s'est exprimé en ces termes : « Le délai de la patente pose problème. La patente a une durée d'une année civile. Elle a été vendue en octobre 2013 et cette année on nous impose de la payer en juillet. Si on doit acheter la patente, c'est au mois d'octobre de cette année ».

En outre, Guy-André Tshimanga accuse le gouvernement de ne pas tenir ses promesses. À ce sujet, le président de ce syndicat fait allusion à la promesse faite par le gouvernement provincial de Kinshasa de rembourser l'argent à ceux qui avaient acheté la patente à un prix élevé ou à ceux qui ont payé sans pour autant recevoir la patente, mais qui ne disposent que des reçus. Aussi fustige-t-il l'obligation de paiement de 10% du prix de la patente à l'Opec, une structure de la ville qui devait percevoir cette somme auprès de chaque commerçant pour organiser une formation des opérateurs économiques sur la marche et l'encadrement des affaires. Mais, à ce jour, l'Opec n'a organisé aucune formation, regrette Guy-André Tshimanga. Par ailleurs, le Raneeco jette des fleurs au gouvernement provincial de Kinshasa pour avoir revu à la baisse le coût de la patente. Elle est passée de 18500 FC (20 USD) l'année passée contre 5500 FC, soit 5,9 USD cette année.

Gypsie Oïssa

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les signaux peu rassurants pour la suite du processus électoral

L'arrestation de Jean-Bertrand Ewanga fait monter d'un cran la tension entre l'opposition et la majorité.

Le débat sur des modifications à apporter à la Constitution a gagné l'opinion et semble à jamais empoisonner les relations entre l'opposition et la majorité présidentielle. De part et d'autre, les discours politiques se multiplient et l'on promet de respecter la loi fondamentale du pays en la modifiant ou en la laissant telle qu'elle. L'une des conséquences logiques de l'envolée verbale observée autour de la Constitution est l'arrestation, le 6 août, de Jean-Bertrand Ewanga, cadre de l'Union pour la Nation congolaise (UNC).

À bien y penser, il s'agit de la première arrestation en lien étroit avec les prochaines élections. L'opposition congolaise n'a jamais cessé d'exprimer ses craintes quant à une quelconque tentative de révision de la Constitution visant à offrir au président de la République une possibilité d'un troisième mandat. C'est le principal point d'achoppement des grands noms de l'opposition politique et le socle de tous les débats. La publication d'un calendrier électoral global et l'organisation des élections provinciales ne seraient alors que stratagèmes pour empêcher à la majorité présidentielle d'atteindre ses objectifs.



L'opinion s'attend à des élections transparentes, apaisées et crédibles

Pression supplémentaire

Des déclarations dans les médias et autres pétitions, à la manifestation publique du 6 août, l'opposition a certainement décidé de changer de fusil d'épaule en vue de mettre davantage de pression sur la majorité. La communauté internationale qui a déjà fait connaître sa position notamment sur la question de la Constitution en invitant les uns et les autres au strict respect dudit document ne peut que recenser les événements marquants de cette période pré-électorale surtout ceux portant les germes de violence électorale. Les observateurs à long terme, en cours d'accréditation à Kinshasa, ne sauraient manquer un aspect aussi important du processus

électoral congolais. Si le débat actuel peut être interprété comme l'expression de la démocratie, il laisse tout de même perplexes certains observateurs qui ne comprennent pas l'opportunité d'une révision des articles à problème de la Constitution sachant que les changements y apportés en 2011 avaient eu des fâcheuses conséquences sur l'apaisement des élections. Les conflits naissant de la présidentielle de novembre 2011 ont été à l'origine de la convocation des concertations nationales boudées par quelques leaders de l'opposition. Quatre ans après cette échéance électorale déplorée par plus d'un, la RDC garde encore les marques des violences d'autrefois.

Signes avant-coureurs

Les professionnels des élections sont unanimes sur le fait que les élections ne doivent pas être traitées uniquement comme une opération technique exécutée le jour du scrutin. Dans le souci des élections apaisées, les acteurs politiques et les différentes parties prenantes sont appelés à identifier des points d'embranchement des conflits ou des signes avant-coureurs de conflits potentiels, afin d'être mieux préparés à bénéficier du suivi et de la médiation finale des acteurs nationaux et internationaux. Au regard du travail abattu par la Commission électorale nationale indépendante à travers les cadres de concertation pour rétablir la confiance vis-à-vis des parties prenantes, toutes les institutions de la République devaient s'investir pour faire oublier le mauvais souvenir de 2011. L'objectif commun serait celui de mobiliser l'ensemble de la population congolaise en prévision des élections locales urbaines et municipales de 2015 annoncée au mois de mai 2014 afin de présenter le pays sous une image positive.

Instruments juridiques

L'on note qu'en Afrique, comme partout dans le monde, le succès ou l'échec d'un processus électoral est conditionné en grande partie par la nature des instruments juridiques qui dé-

finissent son contexte politique global et ses différentes composantes. Mis en application dans la Constitution et les lois électorales, ces instruments permettent habituellement de savoir si un processus sera inclusif et équitable pour tous les candidats et leurs partisans, et s'il sera possible de garantir l'égalité sur le terrain.

En général, le processus par lequel ces instruments sont adoptés, que ce soit à travers un référendum, un accord de paix, des lois votées par un organe représentatif ou promulguées après une large consultation populaire, modèle la vision que la population a de l'impartialité de la structure électorale nationale. Plus les citoyens considèrent cette structure comme équitable et indépendante, plus la mise en place de celle-ci est susceptible d'être pacifique et efficace. D'autre part, un cadre juridique partisan, qui vise à empêcher la participation effective de certains individus ou groupes sociaux aux élections est susceptible d'attiser les conflits. Pour l'heure, les actes et les discours des politiciens congolais, opposition et majorité confondues, ne privilégient pas un climat propice aux élections apaisées. Ils servent au contraire à raviver la crise et à dresser le lit de la violence électorale.

Jeannot Kayuba

Section 0. Avis d'appel d'offres (AAO)

AGENCE CONGOLAISE DES GRANDS TRAVAUX

Appel d'offres N° ACGT/DG/CGPMPJMF/AOL/01/2014

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation de marchés paru sur le site web www.arnp.rdc.org de l'Autorité de régulation des marchés publics de la RDC en date du 06 mars 2014.

2. L'Agence congolaise des grands travaux (ACGT) a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement, des fonds, afin de financer l'exécution des plusieurs études des projets d'infrastructures à travers la RDC, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché numéro ACGT/DG/CGPMP/1v1F/AOLJOEL/2014 relatif à l'acquisition des matériels spécifiques.

3. L'ACGT sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir plusieurs matériels spécifiques, parmi lesquels le scanner pour structures en béton et en maçonnerie, l'appareils de mesure de déplacement des terrains ou des structures, le détecteur des câbles enterrés (métalliques ou non), repartis en six lots distincts assortis chacun d'une formation de prise en mains pour chaque équipement. Il s'agit des lots suivants:

Lot 1 : Acquisition d'un scanner pour structures en béton et en maçonnerie

Lot 2: Acquisition d'un support pour antennes [DS pour nombreuses applications en géologie et environnement

Lot 3: Acquisition d'un appareil de me-

sure des déplacements de terrains ou de structures

Lot 4: Acquisition d'un appareil de détection des câbles enterrés (métalliques ou non)

Lot 5: Acquisition d'un logiciel de simulation de trafic.

Lot 6: Acquisition d'un gamma densimètre

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert, tel que défini dans la loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de L'ACGT au Secrétariat permanent de la cellule de gestion des projets et des marchés publics à l'adresse électronique cgpmp@acgt.cd et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après:

Agence congolaise des grands travaux
Secrétariat permanent de la cellule de gestion des projets et des marchés publics

Local « CGPMP »

1, avenue de l'OUA,

Commune de Ngaliema

Réf: Enceinte Procoki

République Démocratique du Congo

Email : cgpmp@acgt.cd

De 8 H 30 à 16 H 00, TU+1.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

- Expérience générale: 3 ans minimum

dans la fourniture des équipements technologiques de pointe;

- Expérience spécifique: avoir déjà fourni des matériels spécifiques de laboratoire (géotechnique, matériaux de construction ou autres) à au moins une institution (publique ou privée) à travers le monde au cours de 3 dernières années (donner les références complètes des clients: adresse physique, e-mail, téléphone, etc.);

- Disposer d'un chiffre affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2013, 2012, 2011) égal à au moins une fois le montant de l'offre présentée;

- Présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2013, 2012 et 2011).

Une marge de préférence de 10 % sera appliquée aux fournitures fabriquées dans les Etats membres du COMESA et présentées par des candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après:

Agence congolaise des grands travaux
Secrétariat permanent de la cellule de gestion des projets et des marchés publics

Local « CGPMP »

1, avenue de l'OUA,

Commune de Ngaliema

Réf: Enceinte Procoki

République Démocratique du Congo

Email : cgpmp@acgt.cd

Contre la présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de Francs congolais cinq cent mille (500 000 FC) sur le compte RawBank intitulé "Agence Congolaise des Grands Travaux" et portant le numéro 05101-01001436101-25 USD.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 11 août 2014 à 12 H 00 précises TU+1. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après:

Agence congolaise des grands travaux
Secrétariat permanent de la cellule de gestion des projets et des marchés publics « salle des réunions »

1, avenue de l'OUA,

Commune de Ngaliema

Réf: Enceinte Procoki

République démocratique du Congo

Email : cgpmp@acgt.cd

le 11 août 2014 à 13 H 00 TU+1. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 2 % du montant de l'offre présentée Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le 28 juillet 2014

Charles Médard Ilunga Mwamba

Directeur général

LIGUE DES CHAMPIONS

V.Club et Mazembe préparent la cinquième journée de la phase des poules

Classés premier et deuxième au terme de la quatrième journée du groupe A des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, les deux clubs de la RDC, V.Club et Mazembe tiennent à se qualifier pour les demi-finales de cette compétition continentale interclubs de football. Et comme le championnat national édition 2014-2015 n'a pas encore débuté alors que les rencontres de la Ligue des champions sont en cours, les deux équipes multiplient des rencontres amicales afin de permettre aux joueurs de garder leur forme compétitive.

C'est dans ce cadre que V.Club a eu, le 5 août au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, l'AC Rangers (club évoluant au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa). Et les joueurs du coach Florent Ibenge (récemment promu sélectionneur de l'équipe nationale les Léopards) ont nettement disposé des protégés du président Lambert Osango par quatre buts à zéro. Les buts

des Dauphins Noirs ont été inscrits par Guy Lusadis, Déo Kanda, Kisombe Makuntima et Emmanuel Ngudikama dit Kila. De son côté, le TP Mazembe a livré deux rencontres ce même 5 août dans son antre de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Le coach français Patrice Carteron a fait tourner son effectif avec deux confrontations contre la même équipe de Nkana FC de la Zambie. La première rencontre disputée à partir de 14 heures s'est soldée par la victoire des Corbeaux du Katanga par deux buts à zéro,

deux réalisations du Zambien Given Singuluma (bourreau de ses compatriotes de Nkana) et du Malien Cissé. Et le deuxième match a vu Nkana prendre le dessus sur Mazembe par un but à zéro. Rappelons que V.Club jouera, le 10 août à Alexandrie en Égypte contre Zamalek du Caire en cinquième journée de la phase des poules de la Ligue des champions. La délégation des Dauphins Noirs, forte de trente-huit personnes dont vingt joueurs quittent Kinshasa ce 7 août selon le programme établi dans la



L'équipe de Mazembe



V.Club

mi-journée via Addis-Abeba en Éthiopie. L'arrivée au Caire est prévue le 8 août aux environs de 3h du matin. Ensuite la délégation prendra une correspondance le 8 août pour Alexandrie à 250 km de la capitale égyptienne. Le match est prévu le dimanche à partir de 20h30 (18h30 heure de Kinshasa) au stade d'Alexandrie. Pour sa part, Mazembe accueille le même dimanche au stade TP Mazembe de Lubumbashi Al Hilal du Soudan qui séjourne en RDC depuis son match perdu contre V.Club lors de la quatrième jour-

née. La délégation du club soudanais a joint Lubumbashi le 4 août et disposera donc de pratiquement cinq jours pour préparer cette rencontre sur place, après le match amical d'un but partout disputé à Kinshasa contre la nouvelle équipe FC Renaissance, club dissident de Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa coordonné par l'évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa. Une victoire va propulser virtuellement les Corbeaux en demi-finale de la C1.

Martin Enyimo

TROPHÉES FRANCOPHONES DU CINÉMA

Deux films congolais en compétition

«Mboté» du réalisateur Tshoper Kabambi et «Kinshasa, mboka té» (Kinshasa, sacré pays) de Raffi Aghekian, et Douglas Ntimasiemi sont sélectionnés dans la catégorie court métrage.

Trente-quatre films de long métrage et onze films de court métrage en provenance de vingt pays sont en compétition pour l'édition 2014 de ces trophées francophones du cinéma. Les lauréats seront connus le 20 octobre prochain. Contacté par les Dépêches de Brazzaville, Tshoper Kabambi s'est dit ravi de cette sélection, même si elle ne garantit pas l'obtention d'un trophée. « Mais être sélectionné est déjà une victoire », a-t-il fait savoir. « C'est une source de motivation pour moi et tous ceux de ma génération qui se battent pour l'émergence du cinéma congolais. La sélection de Mboté aux trophées francophones et dans d'autres grands festivals constitue une motivation pour les cinéastes et pour les acteurs qui jouent dans nos films. Cela nous met en confiance vis à vis du grand combat que nous menons afin de faire rayonner le cinéma congolais sur la scène internationale », a indiqué le réalisateur

de Mboté. Le film relate l'histoire de Kanto, un jeune économiste sans boulot, qui traverse toute la ville de Kinshasa afin de trouver l'argent pour faire soigner son fils malade. Dans la même journée, il découvre que son meilleur ami a eu une aventure avec la mère de son fils. Le film est une coproduction entre Bimpa production de Tshoper Kabambi et les films du paquebot, société de production créée notamment par le réalisateur du Congo Brazzaville, Rufin Mbou Mikima. Pour ce dernier, les trophées francophones dépassent déjà le cadre purement africain. « Le film s'inscrit et se trouve en compétition dans la sphère mondiale des images. Bien que l'espace soit francophone, c'est quand même une grande reconnaissance pour nous et pour ce film », a-t-il déclaré aux Dépêches

de Brazzaville. Notons que le film Mboté a déjà été sélectionné dans plusieurs festivals, notamment celui de Clermont-Ferrand et récemment au festival du film de Durban en Afrique du Sud.

Dix prix dédiés au cinéma francophone

L'Association des trophées francophones décerne chaque année dix prix dédiés au cinéma des pays francophones mettant en valeur dix œuvres et artistes remarquables issus de la production cinématographique de ces pays. Le vote se déroule à deux tours dans dix catégories : long métrage de fiction, long métrage documentaire, scénario, réalisation, actrice, acteur, actrice dans un second rôle, acteur dans un second rôle, contribution technique et court métrage. La liste des nominés du premier tour des votes (en ligne et à bulletin secret) sera dévoilée le 22 septembre à l'occasion d'une émission spéciale diffusée sur l'ensemble des réseaux de TV5 Monde. Tous les films ayant recueilli au moins une nomination feront alors l'objet de dix jours de projections publiques à Dakar, du 5 au 15 octobre, dans la nouvelle salle de projection de l'Institut français, en avant première du XV^e sommet de la Francophonie. À l'issue du second tour, les lauréats dans chacune des dix catégories seront révélés le 20 octobre à l'occasion d'une émission spéciale diffusée sur l'ensemble des réseaux de TV5 Monde.

Patrick Kianimi

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD-CADRE

John Kerry salue l'engagement de Joseph Kabila

Les efforts du chef de l'État congolais sont notamment symbolisés par la validation au mois de juillet de la feuille de route de mise en œuvre dudit accord.

Le président Joseph Kabila et le chef de la diplomatie américaine, John Kerry, se sont rencontrés le 4 août à Washington en marge du sommet USA-Afrique. Cette rencontre était la deuxième fois consécutive pour les deux personnalités en moins de trois mois. L'occasion était belle pour se fixer les esprits à la veille de l'ouverture du sommet proprement dit. Comme lors de son récent séjour à Kinshasa, John Kerry a évoqué avec son hôte les avancées du processus de paix dans la région des Grands lacs. Là-dessus, le chef de la diplomatie américaine a renouvelé à Joseph Kabila le satisfecit de l'administration Obama dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba telle que reflétée par les efforts consentis par la RDC pour la stabilité et la sécurité de la région.

Des efforts symbolisés notamment par la validation au mois de juillet de la feuille de route de mise en œuvre dudit accord.

Désormais la RDC qui entend réaliser sa part d'engagement dispose d'un cadre de référence, ou mieux d'un tableau de bord dans son action pour la réalisation des six engagements lui incombant dans le cadre de cet accord. Ce texte se veut donc un indicateur de la détermination du président Joseph Kabila à influencer positivement sur le cours des événements dans la région des Grands lacs qui a plus que jamais besoin de stabilité et de paix.

Tout en exprimant sa foi en un avenir prometteur de la RDC, l'officiel américain a également félicité son hôte pour l'amélioration du cadre macroéconomique et du climat des affaires dans l'optique du développement à travers des investissements accrus. Pour sa part, Joseph Kabila a réitéré sa ferme volonté de contribuer à l'effort de stabilisation de la région devenu son cheval de bataille. Profitant de l'occasion, il a en outre exhorté les investisseurs étrangers et particulièrement américains à s'intéresser à la RDC qui offre beaucoup d'opportunités, surtout avec la paix retrouvée et un climat des affaires rassaini.

Alain Diasso



< Sans données à partir du lien >



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 019-MEFPPPI-PADE-CPM 2014

Relatif à la constitution du Registre des prestataires de service agréés (personnes morales) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés



1- OBJET

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagé (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des transports et logistiques, de la transformation du bois, des BTP, des mines, de l'artisanat du tourisme et de l'hôtellerie. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20 % restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes morales (firmes, cabinets conseil, institutions de formation, ONG, organisations professionnelles, associations de cadres retraités ou autres types d'institution etc) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires qu'il identifiera pour composer ainsi un registre des prestataires de service agréés constitué de consultants personnes morales.

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

Les conditions pour être inscrit au registre sont les suivantes :

- Etre une personne morale;
- Avoir un extrait du registre du commerce ou équivalent dans certains pays, le NIU pour les sociétés, le récépissé pour les Associations ou ONG ;
- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans l'un des

domaines de compétences recherchés (cités plus bas) ;

- Fournir une liste de références de projets de consultance réalisés ;
- Justifier d'un minimum de cinq (5) projets ayant produit des résultats vérifiables dans l'un des domaines de compétences ou secteurs cités plus bas, avec des clients de référence.

3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLLICITE

Les cabinets ou structures intéressés doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après :

- l'agroalimentaire;
- la logistique et le transport;
- le bois;
- les mines;
- le bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- l'artisanat (couture, coiffure, arts plastiques);
- le tourisme et l'hôtellerie.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes morales intervenant dans les domaines transversaux suivants :

- le marketing ;
- la communication;
- l'élaboration de business plan ;
- l'accès aux marchés publics;
- la certification et le contrôle de qualité;
- la gestion d'entreprise et les techniques de négociation;
- le droit des affaires;
- la fiscalité;
- la gestion financière et comptabilité;
- le financement d'entreprise ;
- l'organisation d'entreprise, du travail ou de groupement ;
- les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ;
- la formation de partenaires techniques.

4-DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes morales doit contenir les éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription pour les personnes morales (peut être obtenu au siège du FACP ou par courrier électronique en transmettant une demande à l'une des adresses électroniques ci-dessous);
- Les copies certifiées de l'extrait du registre du commerce et du document d'identification fiscale;
- Les curriculum vitae des experts.

Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les cabinets retenus recevront une notification écrite de la décision du comité.

5- DEPOT DE DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés : personnes morales» peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le mardi 26 Aout 2014 aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à info@facpcongo.org ou cnsobekela@facpcongo.org ou pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 1er Aout 2014

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 018-MEFPPPI-PADE-CPM 2014

Relatif à la constitution du Registre des prestataires de service agréés (personnes physiques) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés



1- OBJET

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagé (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des transports et logistiques, de la transformation du bois, des BTP, des mines, de l'artisanat du tourisme et de l'hôtellerie. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20 % restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes physiques (consultants individuels) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires qu'il identifiera pour composer ainsi un registre des prestataires de service agréés constitué de consultants individuels

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

- Etre diplômé de l'enseignement supérieur avec un diplôme minimum Bac+4 ;
- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans dans les domaines requis par le FACP.

3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLLICITE

Les candidats doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après :

- l'agroalimentaire;
- la logistique et le transport;
- le bois;
- les mines;
- le bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- l'artisanat (couture, coiffure, arts plastiques);
- le tourisme et l'hôtellerie.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes physiques intervenant dans les domaines transversaux suivants :

- le marketing ;
- la communication;
- l'élaboration de business plan ;
- l'accès aux marchés publics;
- la certification et le contrôle de qualité;
- la gestion d'entreprise et les techniques de négociation;
- le droit des affaires;
- la fiscalité;
- la gestion financière et comptabilité;
- le financement d'entreprise ;
- l'organisation d'entreprise, du travail ou de groupement ;
- les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ;
- la formation de partenaires techniques.

4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Le dossier de demande d'inscription au registre des per-

sonnes physiques doit contenir les éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription pour les personnes physiques (disponible au siège du projet ou par courrier électronique);
- Le curriculum vitae ;
- Justifier d'un minimum de (5) projets de consultance vérifiables avec des clients de référence, dans les domaines d'expertise et secteurs mentionnés ci-dessus.

Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les candidats recevront une notification écrite de la décision du comité.

5- DEPOT DE DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés : personnes physiques» peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le mardi 26 Août 2014 aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à info@facpcongo.org ou cnsobekela@facpcongo.org ou pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 04 Août 2014

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA

DIAPARITION

Un ultime hommage des sportifs à l'entraîneur Kaya « Vautour »

Décédé le 28 juillet à Pointe-Noire à l'âge de 75 ans, l'ex entraîneur adjoint des Diables Rouges du Congo à la CAN 1992, Gilbert Kaya dit « Vautour » a été inhumé le 5 août au cimetière municipal de Vindoulou à Pointe-Noire.

Après la levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire, la dépouille mortelle de Gilbert Kaya « Vautour » a été exposée au Complexe municipal de Pointe-Noire où a été organisé un match d'exhibition en présence de Jean-Paul Fouani, vice-président de la Fécofoot, des membres de la ligue départementale de football du Kouilou, des arbitres et des sportifs. Le cortège s'est ensuite dirigé au domicile familial sis quartier Tié-Tié où un ultime hommage a été rendu à celui qui, toute sa vie, a consacré son énergie et son temps à l'encadrement des footballeurs à Brazzaville, Nkayi, et Pointe-Noire, les principales villes qui ont bénéficié de ses services de formateur et éducateur.

Lors du recueillement, tous les sportifs ont reconnu les mérites de l'illustre disparu à travers leurs témoignages. L'ex gloire du football congolais, aujourd'hui entraîneur, Sébastien Lakou dit Abozolo a dit : « Je retiens de lui un entraîneur passionné qui savait donner des conseils aux autres quand on se

retrouvait au sein de l'amicale. Il avait vraiment le sens du partage ». Pour l'entraîneur Doumbé Makaya, Vautour était une icône dans le métier puisqu'il fait partie des premiers Congolais envoyés en formation à Leipzig en République démocratique allemande (RDA) peu avant les années 1980. « Nous faisons partie de la seconde ou troisième vague avec les Maurice Ondjolet qui est allé étudier dans ce pays avant les professeurs d'éducation physique partis un peu plus tard ». De son côté, l'entraîneur Mounkala a loué les qualités de l'entraîneur Kaya Vautour affectueusement appelé « Zigoto » à Pointe-Noire pour ses analyses subtiles des matches mais aussi pour son sens de la perfection.

Qui était Kaya « Vautour » ?

Né en 1939 à Matolo 2 dans le district de Mouyondzi (Département de la Bouenza), Kaya Vautour va se faire remarquer dans les années 1950 comme joueur à Brazzaville dans l'équipe de mwana foot appelé Makoumba. Diplômé de l'École d'entraîneur de Leipzig (RDA), il encadre tour à tour Cs Négro, Diables Noirs, Kahunga, Télésport, Étoile du Congo à Brazzaville, Suco de NKayi, Pétrouport, V.Club mokanda, JSBI, Nico Nicoye et Flamme Sacrée (une équipe de football féminin) à Pointe-Noire.

Dans toutes les équipes dirigées par Kaya Vautour, le beau jeu et l'efficacité étaient sa marque de fabrique. Il a écrit ses plus belles pages avec la merveilleuse équipe de Téléport en 1985. Sous lui, des joueurs tels Antalou, les frères Romuald et Wilfrid Ossié, Cyprien Tsoumbou, Mban Etou, Nsah, etc., qui perdit le titre national de justesse à la dernière journée du championnat coiffée sur le fil par l'Étoile du Congo et Suco de Nkayi qui, dans les années-1990 fit trembler les grandes équipes du pays grâce aux joueurs talentueux tels Mpika, Okouéré, Mienandi, Pickène, etc. Les sportifs du Congo retiennent aussi la disponibilité de Kaya Vautour pour la télévision lors des grandes compétitions notamment la Coupe du monde et la Coupe d'Afrique des nations dont les analyses ont été fort édifiantes pour le public.

Kaya Vautour a aussi mis son expérience au service de l'équipe nationale. Il fut adjoint dans l'équipe des Diables rouges du Congo qui a gagné la Coupe de l'UDÉAC en 1990 contre le Cameroun à Brazzaville. Lors de la CAN 1992 au Sénégal, il fut l'adjoint de l'entraîneur principal Noël Minga et François Mpélé, était le directeur technique national. À 75 ans, il a tiré sa révérence en laissant six enfants et des petits-enfants.

Hervé Brice Mampouya

ARTS MARTIAUX

Cinq ceintures noires de taekwondo suspendues pour un an

Les maîtres concernés par la sanction n'ont plus le droit de prendre part aux activités de la ligue de Brazzaville de la discipline, à en croire son président Stive Bienvenu Ndala.

Les Me Jean Alexis Makaya, Jean Paul Ngassema, Morel Ntalani, Meddie Yimbou dit Diango ne pourront plus enfilet leurs doboks (kimono) pour une quelconque activité de taekwondo. Me Blanchard Pambou est également suspendu, son club avec lui. Pour cause : les quatre premiers maîtres, tous des ceintures noires fédérales, ont supervisé et coordonné un passage de grade des ceintures noires 1^{er} et 2^e dan, le 27 juillet dernier. C'était au club show-tae-do, de Me Blanchard Pambou. Inadmissible pour le président de la ligue départementale de Brazzaville, Stive Bienvenu Ndala. « C'est un passage de grade illicite », a-t-il déclaré en substance.

L'obtention des grades au taekwondo, en effet, dépend de la commission spécialisée des dan et grades équivalents. Elle siège, passe au peigne fin certains critères, analyse la durée faite par un pratiquant à un niveau... Après quoi, la commission organise une évaluation qui doit être concluante pour le prétendant avant qu'un nouveau grade ne lui soit délivré. Les maîtres suspendus n'ont donc pas respecté ce processus jugé légal et prévu dans les textes régissant la pratique du taekwondo au Congo. Une violation flagrante des dispositions de passage de grade, à en croire le président de la ligue. L'article 58 du règlement intérieur de la structure classe ce comportement déviant parmi les fautes lourdes. La probabilité d'une telle sanction était donc élevée. Selon Stive Bienvenu Ndala, le dossier sera transféré au bureau exécutif de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) qui à son tour pourra alourdir la sanction.

Un passage en bonne et due forme

Pendant que certains maîtres outrepassaient la réglementation des passages de grades à Brazzaville, à Pointe-Noire par contre, une évaluation a eu lieu conformément aux textes en vigueur. La Fécotae a dépêché son secrétaire général adjoint pour avoir l'œil sur l'événement. Ainsi, 20 athlètes ont été élevés au grade de ceinture noire premier dan ; 7 sont passés deuxième dan ; 10 ont acquis leur troisième dan. Ceux-là devraient avoir la main sur le cœur puisque leur passage s'est tenu conformément à la loi. Quant aux autres la messe est dite. Un an de sanction.

Rominique Nerplat Makaya

FINALE DE LA COUPE DU CONGO À SIBITI

Les Diables noirs impatientes de connaître leur adversaire

Les Diablotins ont contraint les Léopards de Dolisie à un match nul d'un but partout à Dolisie avant de valider leur billet de disputer sa quatrième finale consécutive après 2011, 2012, 2013.

Au match aller disputé le 22 juillet à Brazzaville, les vainqueurs de l'édition 2012 à Kinkala l'avaient emportée sur un score d'un but à zéro. Ce qui leur ouvre les portes de Sibiti. En face, l'adversaire aura sans nul doute des regrets à nourrir. Car c'est la première fois depuis 2009 que les Fauves du Niari n'ont pas pu atteindre l'ultime étape de la compétition. Les Léopards couraient après leur sixième finale d'affilée après celle de 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013). En cinq finales disputées, ils ont gagné trois et n'ont perdu qu'une contre une avortée en 2010 face à l'Étoile du Congo suite à la qualification frauduleuse dans les rangs des Stelliens des joueurs de la RDC. Les Léopards restent sur une série de quatre matches sans victoire (toutes compétitions confondues). L'accumulation des matches pour les joueurs également convoqués en équipe nationale peut être considérée comme l'une des raisons. Le représentant congolais à la Coupe africaine de la Confédération doit trouver des ressources nécessaires pour rebondir ce week-end à Garoua contre le Coton sport en match comptant pour la 5^e journée de la phase de poules.

Cara-Etoile du Congo : un feuilleton qui perdure

Dès lors le premier finaliste de la Coupe du Congo est connu, l'on peut s'intéresser à son adversaire. Qui pourrait l'être ? Il n'est jusqu'alors pas connu d'autant plus que la manche retour des demi-finales qui devrait se jouer le 5 août entre Cara et l'Étoile du Congo n'a pas eu lieu. Une nouvelle date a été communiquée. Dans 48 heures pouvait-on entendre de la voix officielle sans perdre de vue que les Stelliens sont fermes sur leur décision. Jusqu'à ce 6 août le vice-président de la section football des vert et jaune, Jean Joseph Mouanda Dibala maintenait la décision prise par la direction de l'équipe. Pour lui, la Fédération congolaise de football doit appliquer le règlement de la compétition. « Nous ne jouerons pas car il n'y a pas de demi-mesures pour Cara. Le règlement précise que, l'équipe qui a fait usage de faux est disqualifiée de la compétition », a-t-il lâché.

L'Étoile du Congo avait porté les réserves sur la qualification frauduleuse des joueurs de Cara le 22 juillet à l'issue d'un match qui s'était soldé sur un score d'un but partout. Elle a eu raison sur le cas Brandt Harris Tchilimbou Mavoungou qui a été prêté à Missiles FC du Gabon par l'ASP son club d'origine. Les preuves fournies par l'Étoile du Congo ont permis de déceler l'erreur administrative commise par le secrétaire général de la section football de Cara et la commission ad hoc qui avait qualifié le joueur. La commission de discipline semblait appliquer l'article 58 du règlement de la compétition. Le joueur et le secrétaire général ont



Les Diables noirs attendent leur adversaire en finale (photo DR)

été respectivement suspendus pour un an et l'Étoile du Congo gagnait le match par pénalité avant d'ajouter qu'elle conservait également son but du match aller.

Mais elle n'est pas allée au bout des sanctions prévues pouvait-on constater. Pire encore, elle programme le match retour alors que l'article 61 du règlement indique que, « toute équipe à l'origine d'une fraude est disqualifiée de la compétition » Visiblement l'Étoile du

Congo a raison. Nulle part au monde, on a jamais vu une équipe qui a aligné un joueur non éligible puisse poursuivre la compétition. En plus la Fécofoot ne peut prendre un article sans impliquer les instances internationales qui gèrent le football. À la Confédération africaine de football, il est prévu un article qui condamne les cas de fraudes. C'est ce qui motive la partie lésée à porter les réserves. L'article 41 du règlement de la Coupe d'Afrique des nations souligne que

« toute équipe qui aura commis une fraude sur l'identité d'un joueur ; sa qualification et/ou qui fera participer un joueur suspendu, aura un match perdu et sera définitivement éliminée de la compétition par la décision du comité d'organisation... » Cet article interpelle la Fécofoot qui doit trancher ce cas en toute responsabilité en appliquant le règlement.

James Golden Eloué